

LES ARTS
VIRAGE FAMILLE AU
FESTIVAL DE LA BD C 3



LE QUÉBEC
LES CASINOS FLOTTANTS
PLUS PRÈS DE QUÉBEC A 7

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 25 MARS 1999

www.lesoleil.com

RAIDS SUR LA YUGOSLAVIE



Les flammes d'une explosion près d'une centrale électrique illuminent le ciel de Belgrade, après les premières frappes de l'OTAN.



Raids contre la défense anti-aérienne serbe

- **Armes** : missiles de croisière, missiles d'attaque au sol
- **Cibles** : radars, rampes de missiles, postes de commandement, pylônes de transmissions
- **Zone** : Serbie et Kosovo

Frappes sur les forces armées serbes

- **Armes** : missiles d'attaque au sol, missiles de croisière
- **Cibles** : casernes, bases aériennes, concentrations de troupes et de matériels
- **Zone** : Yougoslavie

INFOGRAPHIE, AP / AFP / LE SOLEIL

L'engrenage d'une 3^e guerre mondiale



Les risques de dérapage du conflit au Kosovo

Page C 1

AUTRES TEXTES

- Ottawa discret sur le rôle de ses soldats Page A 13
- Belgradois stoïques Page A 13
- Défense à tout prix Page A 13
- Scénarios possibles Page C 1

Voir GUERRE en A 2 >

L'OTAN frappe

Bill Clinton justifie les frappes aériennes par la nécessité de « désamorcer une poudrière »

■ BELGRADE (d'après AFP et AP) — Les forces de l'OTAN poursuivaient la nuit dernière et ce matin des raids aériens massifs contre des positions militaires serbes en Yougoslavie que Bill Clinton a justifiés par la nécessité de « désamorcer une poudrière » au coeur de l'Europe.

Au moment de mettre sous presse, de nouveaux raids étaient en cours près de Belgrade.

« Un grand groupe d'avions votant à basse altitude depuis le nord de la région de Belgrade » de l'OTAN s'ap-

prochait de la capitale serbe et yougoslave, a déclaré à la radio M. Avram Izrael du centre municipal d'information.

Des détonations lointaines ont été entendues à 3 h 50 du bureau de l'Agence France-Presse, situé dans le centre-ville.

L'OTAN est en effet entrée en guerre hier soir contre la Yougoslavie, où elle a commencé par bombarder

Le président américain exclut la guerre au sol

la défense antiaérienne serbe avec des missiles de croisière à longue portée, dans l'espoir d'obliger Slobodan Milosevic à signer un accord de paix pour le Kosovo. Quelque 400 avions ont été réunis par les 19 pays de l'Alliance atlantique pour mener l'opération « Force déterminée ».

Le coeur à la manif



« L'avenir du Québec est ici aujourd'hui, sur la colline parlementaire », a lancé le président de la CADEUL aux 4000 étudiants qui ont manifesté hier à Québec. Une foule plus nombreuse que prévu. Les détails de la manifestation en page A 7.

CORRUPTION AU CIO Québec 2002 au parfum dès 1993

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — Québec 2002 savait dès 1993 que des membres africains du Comité international olympique (CIO) étaient corrompus et demandaient de l'argent en échange de leurs votes.

Au cours d'une rencontre au Château Frontenac avec les leaders de Québec 2002, en juin 1993, le grand patron des Jeux d'hiver de Calgary, Frank King, a prévenu la Vieille Capitale des agissements des membres africains du CIO. Un document interne de Québec 2002, dont LE SOLEIL a obtenu copie, fait état des conseils de M. King à cet égard.

« Lors de notre compétition avec la ville de Cortina, qui s'est mise à un certain moment à faire des promesses importantes, les membres du CIO africains nous ont demandé à une occasion où était l'argent s'ils votaient pour nous, a indiqué M. King. Alors, il est évident que nous avons répondu que nous ne pouvions pas faire ça, nous avons mis les choses très claires et vous n'avez qu'à répondre la même chose si la situation se présente. »

La déclaration de Frank King aux leaders de Québec 2002 démontre que la corruption existe depuis fort longtemps au sein du CIO. Car la ville de Calgary a été choisie en 1981 pour accueillir les Jeux, ce qui implique que les demandes des membres africains remontent à la fin des années 70, ou au début des années 80.

Le patron des Jeux de Calgary a prévenu la Vieille Capitale

Voir 2002 en A 2 >



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
Le Viagra fait son entrée au Canada.

Feu vert à la pilule bleue

JEAN-SIMON GAGNÉ
Le Soleil

QUÉBEC — Le Viagra sera disponible sous ordonnance dès aujourd'hui dans plusieurs pharmacies au pays. Ici comme ailleurs, le célèbre petit losange bleu entreprendra de séduire ceux que l'amour ne séduit plus.

Voir VIAGRA en A 2 >

LA MÉTÉO

Maximum 3,
Minimum -8

30% d'averses de neige. Demain: ciel variable. Détails page C 2.



QUÉBEC,
103^e ANNÉE, N° 88
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTRÉAL,
OTTAWA 70¢ PLUS
TAXES
60¢ PLUS
TAXES



Mont-Sainte-Anne
Du ski à la planche

AUJOURD'HUI

Le dernier SOLEIL
Collégial de l'année

Nous publions aujourd'hui le dernier numéro du SOLEIL Collégial de la présente année scolaire. Encore une fois, nous avons rencontré nos objectifs de qualité et nous avons publié des nouvelles, reportages et commentaires d'une grande qualité. Dans quelques jours, un jury se réunira et déterminera lequel de nos collaborateurs a écrit le meilleur tex-



Jacques Samson
J.Samson@lesoleil.com

te. La ou le gagnant méritera un voyage, toutes dépenses payées, au Festival d'Avignon. Ce voyage est gracieusement offert par deux précieux partenaires qui sont avec nous pour une troisième année consécutive : le Consulat de France et l'Association Québec-France. Bon été à tout le monde, et nous serons de retour à l'automne.

Jacques Samson
Responsable
du SOLEIL Collégial

GUERRE
Huit pays impliqués

Suite de la Une

« Nous agissons pour éviter un élargissement de la guerre », a déclaré le président américain dans une déclaration télévisée à la nation.

Il a précisé qu'il n'avait pas l'intention « d'envoyer des troupes au Kosovo pour faire la guerre ».

Selon les autorités yougoslaves, l'aviation alliée a bombardé une quarantaine de cibles militaires, du nord au sud de la Yougoslavie (RFY — Serbie et Monténégro), dont cinq aéroports, cinq casernes et des centres de communications, faisant un nombre indéterminé de morts et blessés.

Cette vaste opération aérienne est la première de l'OTAN contre un pays souverain depuis sa création il y a 50 ans. En annonçant le début des opérations, le secrétaire général de l'Alliance, Javier Solana, a déclaré : « Nous devons faire cesser les violences et mettre fin à la catastrophe humanitaire qui se déroule actuellement au Kosovo. Il en est de notre devoir moral ».

Belgrade a décrété l'état de guerre et demandé à tous les pays de l'ONU de « s'opposer catégoriquement à l'agression de l'OTAN et des É.-U. ».

AGRESSION OUVERTE

Huit pays de l'OTAN — États-Unis, Grande-Bretagne, Canada, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas et Espagne — sont impliqués dans ces frappes sans précédent.

Les raids ont été vigoureusement condamnés par deux membres du Conseil de sécurité des Nations unies, la Russie et la Chine.

Le président russe Boris Eltsine les a qualifiés d'« agression ouverte » et de « violation de toutes les normes du droit international ». Moscou, qui a gelé sa coopération avec l'OTAN, se

réserve le droit de prendre « des mesures adéquates, y compris de caractère militaire, pour assurer sa sécurité et celle de l'Europe », a-t-il ajouté.

Le président chinois Jiang Zemin a appelé l'OTAN à stopper immédiatement ses raids, selon l'agence officielle Chine Nouvelle. Son ministre des Affaires étrangères, Tang Jiaxuan, a mis en garde contre leurs « conséquences sérieuses ».

À New York, le Conseil de sécurité s'est réuni d'urgence hier soir à la demande de la Russie. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a justifié le recours à la force par l'OTAN, mais a aussi réclamé une implication du Conseil de sécurité. La Maison-Blanche a indiqué hier soir

qu'elle pourrait recommander un arrêt des bombardements si des dommages suffisamment sérieux sont infligés au dispositif militaire serbe pour empêcher la poursuite de la répression au Kosovo.

Dans un premier temps, l'OTAN a utilisé des missiles de croisière tirés depuis des navires américain et britannique et par des bombardiers B-52.

D'autres missiles ont été tirés par la suite par d'autres avions de l'OTAN et pour la première fois, en situation de combat, par deux bombardiers américains furtifs B2.

« Nos frappes ont trois objectifs », a expliqué Bill Clinton : « montrer la détermination de l'OTAN à s'opposer aux agressions, stopper les attaques du président Milosevic sur des civils et si possible réduire la capacité des Serbes à faire la guerre au Kosovo en diminuant sérieusement leurs potentiels militaires ».

Elles ne visent que des objectifs militaires, a-t-il assuré. C'est le système de défense antiaérien serbe qui a été visé en premier, a précisé le Pentagone.

2002
Les purs et
les indécis

Suite de la Une

M. King n'a toutefois pas donné suite à l'appel du SOLEIL, hier, afin d'éclaircir les circonstances entourant cette requête. En décembre, l'homme d'affaires avait assuré au *Calgary Sun* que les membres du CIO n'avaient jamais demandé ouvertement d'argent ou de cadeaux en échange de leurs votes.

Lors de la rencontre avec les dirigeants de Québec 2002, Frank King a aussi affirmé qu'il n'était pas « sûr que (Québec) pouvait gagner avec les meilleures installations du monde » et qu'il y avait d'autres facteurs qui entrent en ligne de compte.

Il a donc divisé les membres du CIO en deux catégories : les « purs comme (le Suisse) Mark Hodler », et les « indécis ». Selon lui, ces derniers sont du genre à poser des questions sur les endroits in-

« Il ne faut jamais négliger les
discussions sur l'oreiller, pour
ceux qui ne sont pas des purs »

téressants pour faire du magasinage, au lieu de s'informer sur les aspects techniques du dossier de candidature.

« Il ne faut jamais négliger les discussions sur l'oreiller pour ceux qui ne sont pas de la catégorie des purs, d'où l'importance à accorder aux femmes, aux conjoints qui accompagnent les membres du CIO », a souligné M. King. À son avis, Québec devait donc accorder « beaucoup d'espace » aux accompagnants et essayer de « répondre le mieux possible à leurs demandes, en organisant des activités intéressantes et différentes ». Le patron des Jeux de Calgary a en outre prévenu Québec 2002 de ne « jamais oublier que les gens aiment manger ».

Calgary n'est pas la seule ville canadienne à avoir reçu des demandes embarrassantes de la part de certains membres du CIO. Toronto a aussi été témoin de l'attitude de ces représentants du monde olympique.

Le ministre de la Défense nationale et ancien maire de Toronto, Art Eggleton, s'est même rendu à Lausanne, en 1991, pour remettre au CIO un rapport dénonçant la corruption de ses membres. Corruption qui avait coûté 800 000 \$ au comité de candidature de Toronto pour l'obtention des Jeux de 1996.

VIAGRA
Hologramme

Suite de la Une

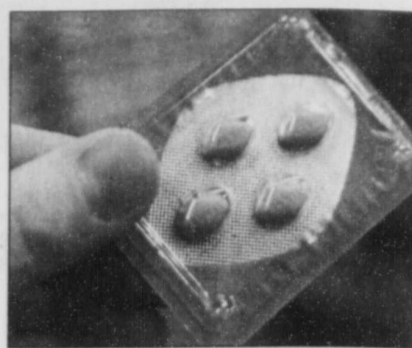
La petite pilule bleue contre l'impuissance masculine a été découverte par hasard, en tentant de développer un médicament contre l'angine de poitrine. Dans le jargon de l'industrie, on venait de mettre au point un *blockbuster*, c'est-à-dire un médicament évoluant dans un marché inexploité, pour ne pas dire vierge. Le reste a fait l'objet de rumeurs innombrables. Ainsi on prétend que le nom Viagra a été choisi par ordinateur, en fonction de sa consonnance virile dans plusieurs cultures. Les mauvaises langues prétendent même qu'il s'agit d'une contraction de « vigueur » et de « Niagara ». Allez savoir.

Au Canada, les petits losanges bleus sont disponibles en plaquettes alvéolées de quatre ou huit comprimés. Leur prix varie de 12 à 13 dollars l'unité, sans compter les honoraires du pharmacien. Échaudé par la contrefaçon, le fabricant, Pfizer Canada a plaqué sur les boîtes un hologramme spécial. Nicole Sénécal, porte-parole de Pfizer, soutient que malgré toutes les prévisions, certaines pharmacies pourraient mettre quelques semaines avant de pouvoir approvisionner leurs clients. Quant à l'arrivée tardive du produit au Canada, elle l'explique par des questions réglementaires. « Aux États-Unis, le médicament a été commercialisé plus tôt parce qu'on l'a évalué selon une procédure accélérée. Au Canada, ce genre de procédure est impossible, à moins qu'il ne s'agisse d'une question de vie ou de mort ».

PAS UN APHRODISIAQUE

Contrairement à une croyance fort répandue, le Viagra n'est pas un aphrodisiaque. La pilule doit être ingérée une trentaine de minutes avant le moment fatidique. Le fabricant prétend qu'elle peut résoudre de 70 à 80% des cas d'impuissance mais, dans le feu de l'action, son efficacité paraît moins spectaculaire. Elle diminue même à environ 57% chez les diabétiques. « Tout dépend de la cause de l'impuissance, explique la pharmacienne Réjeanne Bouchard. S'il s'agit d'un problème de circulation sanguine, le Viagra pourra être efficace. Par contre, si c'est une question de stress, il ne servira à rien. Pour M^{me} Bouchard, le Viagra a d'abord l'avantage de se présenter en comprimés. « Sûr que c'est plus facile à utiliser qu'un micro-suppositoire dans l'urètre ou une injection dans le pénis », conclut-elle.

Le Viagra n'est pas sans dangers. Il est déconseillé à ceux qui prennent des



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
De 12 \$ à 13 \$ l'unité, plus les honoraires du pharmacien.

dérivés nitrés, notamment la nitroglycérine. Les effets secondaires les plus fréquents sont les maux de tête (12%), suivis par les rougeurs de la figure (10%) et les troubles digestifs (4,6%). Près de 2% des utilisateurs éprouveraient des troubles de la vision, qui leur feraient voir la vie à travers une espèce de voile bleuté. On a aussi signalé des cas de priapisme, une érection douloureuse et prolongée, qui peut entraîner... l'impuissance.

Aux États-Unis, la « Viagramanie » a aussi provoqué une petite révolution dans la manière d'aborder l'impuissance masculine, rebaptisée « dysfonction érectile ». La semaine dernière, le sénateur Bob Dole s'associait même à une campagne pour inviter les hommes souffrant d'impuissance à consulter leur médecin. « Quand on a découvert que je souffrais d'un cancer de la prostate, ma première préoccupation a été de me débarrasser de la maladie. Mais j'étais aussi inquiet des conséquences possibles d'une opération, comme par exemple la dysfonction érectile. Alors j'ai interrogé mon docteur sur les traitements possibles », explique candidement le sénateur.

L'utilisateur typique du Viagra est un homme âgé de 55 ans. Il vivrait difficilement son impuissance, au point d'éprouver un sentiment de renouveau grâce à la pilule bleue. On estime ainsi que jusqu'à 300 000 Canadiens seraient susceptibles d'y avoir recours. Sur le Net, par exemple, on ne compte plus les groupes de discussions où des grands-papas autrefois placides s'éclatent comme de jeunes joveux. En témoigne ce poème, recolté hier auprès d'un jeune « viagriste » français de 72 ans. « Le ciel est bleu. Le Viagra aussi. L'amour est bleu. Le Viagra aussi. La terre est bleue comme une orange. Le Viagra aussi. »

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale.....	3 à 6
Le Québec et le Canada.....	7 à 12
Le Monde.....	13 à 15
CAHIER B	
Questions d'argent.....	1 à 3
Bourses.....	4 à 7 et 10
Opinions.....	8 et 9
CAHIER C	
Le Monde Magazine.....	1 et 2
Arts et spectacles.....	3 à 10
Votre agenda.....	4
Ce soir à la télé.....	2
Annonces classées.....	5 à 8
Décès.....	8 et 9
CAHIER D SPORTS	
Maurice Dumas.....	1
André-A. Bellemare.....	5
Statistiques.....	2 et 4
Jeux et BD.....	7
SERVICES	
Abonnements.....	686-3344
	1-800-463-2362
Annonces classées.....	686-3311
Carrières et Professions.....	686-3270
Internet.....	www.lesoleil.com
Promotion.....	686-3342
Publicité Détaillants.....	686-3435
Publicité générale.....	686-3270
Rédaction.....	686-3394
Renseignements.....	686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 24-03-99
5-0-0
7-1-2-9

6/49

tirage du 24-03-99
22-26-32-38-45-46
(complémentaire)

10

EXTRA

987010

QUÉBEC 49

tirage du 24-03-99
1-5-10-22-25-46
(complémentaire)

20

BANCO

tirage du 24-03-99
1-2-4-5-7-13-14-15-16-17
22-26-28-32-35-36-39-55-62-67

C'ÉTAIT HIER

1992 — Le cosmonaute soviétique Sergei Krikalev revient sur terre après avoir passé dix mois dans l'espace à bord de la station spatiale Mir. Pendant son séjour spatial, l'Union soviétique a disparu.

RÉFLEXION

« Le désespoir n'habite jamais le cœur des mélancoliques. »

(Pierre Mac Orlan dans

« Le Bal du Pont du Nord »).

LE TRENTE ET UN®

Le costume chevrons optiques

Signé DKNY, c'est le complet léger en laine froide présentant une mini texture de chevrons dans un très subtil coloris de vert étain. 38 à 46... 650.00
Chemise iridescente en ton coordonné 98.00, cravate soie mosaïque 69.00

la maison
simons
PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC (418) 692-3630

282
joursavant l'an
2000

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

HÔTEL HAUT DE GAMME À LÉVIS

«Que Desjardins l'implante» —Garon

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

LÉVIS — Le Mouvement Desjardins pourrait implanter à Lévis cet hôtel haut de gamme dont il déplore l'absence en s'associant avec un partenaire.

C'est là l'observation formulée par le maire de Lévis, Jean Garon, à l'occasion d'un entretien accordé au SOLEIL, hier.

«Comme ils (Desjardins) concluent des associations en différents domaines, ils pourraient très bien établir un joint venture avec un hôtelier dont c'est justement le métier de gérer un hôtel. Une association en fonction du type d'hôtel qui conviendrait à leurs besoins», a suggéré le maire Garon.

Mardi, devant la Chambre de commerce de la Rivière-Sud, le président de la Fédération de Québec des caisses populaires, Michel Rouleau, a déploré que les visiteurs étrangers que Desjardins reçoit à son siège social de Lévis, chaque année, retournent sur la rive nord une fois leurs affaires terminées. Ajoutant du même souffle qu'il est de la responsabilité du milieu des affaires de la rive sud et de la ville de Lévis de mettre en place une structure d'hébergement qui permette d'accueillir les visiteurs du siège social.

Cette «responsabilité» évoquée par M. Rouleau, M. Garon la voit plutôt du côté de Desjardins. «Il est difficile pour un entrepreneur privé de construire un hôtel pour Desjardins. Celui-ci serait-il disposé à s'associer? C'est la question qui peut se poser. Et cela saute aux yeux que Desjardins a un rôle à jouer. Desjardins pourrait, par exemple, participer au financement et s'assurer en même temps un certain nombre de chambres», a indiqué M. Garon en notant qu'un tel établissement pourrait en même temps jouer un rôle moteur à Lévis.

Pour l'heure, huit établissements hôteliers ont pignon sur rue à Lévis. Il s'agit pour l'essentiel d'hôtelleries de type hôtel-motel, qui comptent au total quelque 340 chambres.

Par le passé, le maire dixit, du temps où il était député, il a dirigé vers l'hôtel de ville des investisseurs ayant en tête de réaliser des projets hôteliers d'envergure qui auraient pu éventuellement devenir centre de congrès. «Rien ne s'est concrétisé», a dit M. Garon, révélant qu'il en était à renouveler des contacts avec ces investisseurs.

Dans cette même veine du questionnement sur le siège social de Desjardins, le maire Garon s'est demandé pourquoi le président Claude Béland n'entretenait justement pas feu et lieu à Lévis.

«Tout comme il est légitime pour les Québécois d'imaginer que le lieu de résidence du premier ministre soit Québec, il est normal pour les Lévisiens de souhaiter que le président de Desjardins demeure là où est le siège social du Mouvement, c'est-à-dire à Lévis», a-t-il indiqué.

«Il est normal que Lévis soit le lieu de résidence du président du Mouvement Desjardins. Tous les présidents de Desjardins, avant M. Béland, ont résidé ici et participaient à la vie d'ici», a-t-il conclu.

Environ 340 chambres dans les huit hôtels de Lévis

«Rien ne s'est concrétisé», a dit M. Garon, révélant qu'il en était à renouveler des contacts avec ces investisseurs.

Dans cette même veine du questionnement sur le siège social de Desjardins, le maire Garon s'est demandé pourquoi le président Claude Béland n'entretenait justement pas feu et lieu à Lévis.

«Tout comme il est légitime pour les Québécois d'imaginer que le lieu de résidence du premier ministre soit Québec, il est normal pour les Lévisiens de souhaiter que le président de Desjardins demeure là où est le siège social du Mouvement, c'est-à-dire à Lévis», a-t-il indiqué.

«Il est normal que Lévis soit le lieu de résidence du président du Mouvement Desjardins. Tous les présidents de Desjardins, avant M. Béland, ont résidé ici et participaient à la vie d'ici», a-t-il conclu.

350 millions \$

La réorganisation des services cliniques du CHUQ coûtera un bras aux contribuables

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — La réorganisation des services cliniques du CHUQ, avec le Centre mère-enfant au CHUL, coûtera 350 millions \$, selon le plan accepté hier soir pour consultation par le conseil d'administration du CHUQ.

Selon ce plan, les surspécialités médicales seraient réparties entre le CHUL et l'Hôtel-Dieu de Québec. Un ensemble de services médicaux généraux et spécialisés seraient offerts à Saint-François-d'Assise qui accueillera aussi les patients de l'unité des Anciens combattants du CHUL.

À elles seules, les améliorations physiques dans les trois pavillons, la construction de «trois à quatre étages» en façade du CHUL avec stationnement souterrain pour le Centre mère-enfant, l'agrandissement du Centre de recherche du CHUL pour y inclure celui de Saint-François-d'Assise, la construction d'un autre centre de recherche en oncologie à l'Hôtel-Dieu, coûteront 195 millions \$ prévoit le CHUQ. Pour l'achat d'équipements médicaux indispensables dans un véritable hôpital universitaire, 50 millions \$ seront nécessaires.

Le plan approuvé par tous les organismes en place

La quote-part du gouvernement serait de 260 millions \$, échelonnée sur cinq ans, le CHUQ s'occuperait de trouver les 90 millions \$ restants.

Le plan a été conçu et approuvé par les 14 chefs de départements cliniques des trois pavillons du CHUQ (le CHUL, l'Hôtel-Dieu et Saint-François), le CMDP (le Conseil des médecins dentistes et pharmaciens), le Conseil des infirmières et infirmiers et les différents directeurs du CHUQ. Ce «document de positionnement» sera soumis aux employés et aux médecins du CHUQ au cours d'une consultation de quatre semaines. Il sera adopté le 5 mai prochain et achevé par la suite à la Régie régionale et au ministère de la Santé et des Services sociaux.

«Ce plan est l'élément rassembleur qui permet de bâtir ensemble un hôpital moderne et performant, centré sur les besoins de sa clientèle...», explique le directeur du CHUQ, Robert Busilacchi.

La centaine de syndiqués de Saint-François-d'Assise, présents hier, ont bruyamment manifesté leur opposition à ce plan.

C'est donc au CHUL que le CME tant controversé devrait voir le jour, estime le CHUQ. À la condition que le «plan intégral» soit accepté par la ministre de la Santé, c'est-à-dire un centre où seraient offerts toute la gamme de soins pédiatriques et obstétricaux, des plus simples aux plus sophistiqués, de même que les soins ultraspecialisés en néonatalogie. Les femmes accoucheraient au CHUL ou à Saint-François, au détriment de l'hôpital Saint-Sacrement. La pédopsychiatrie, actuellement à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur se joindrait au Centre mère-enfant.

Outre le Centre mère-enfant, le CHUL se spécialiserait en traumatologie, en endocrinologie et en rhumatologie.

L'Hôtel-Dieu de Québec maintiendrait ses créneaux en greffe rénale, greffe de moelle osseuse, néphrologie, dialyse, oncologie et cardiologie tertiaire médicale.

L'hôpital Saint-François-d'Assise, de son côté, deviendrait un hôpital de soins généraux et spécialisés dans toutes les disciplines. Les femmes y accoucheraient et on y déménagerait l'unité des Anciens Combattants du CHUL. Pour bien jouer son rôle d'hô-

pital de quartier, la salle d'urgence devra être agrandie.

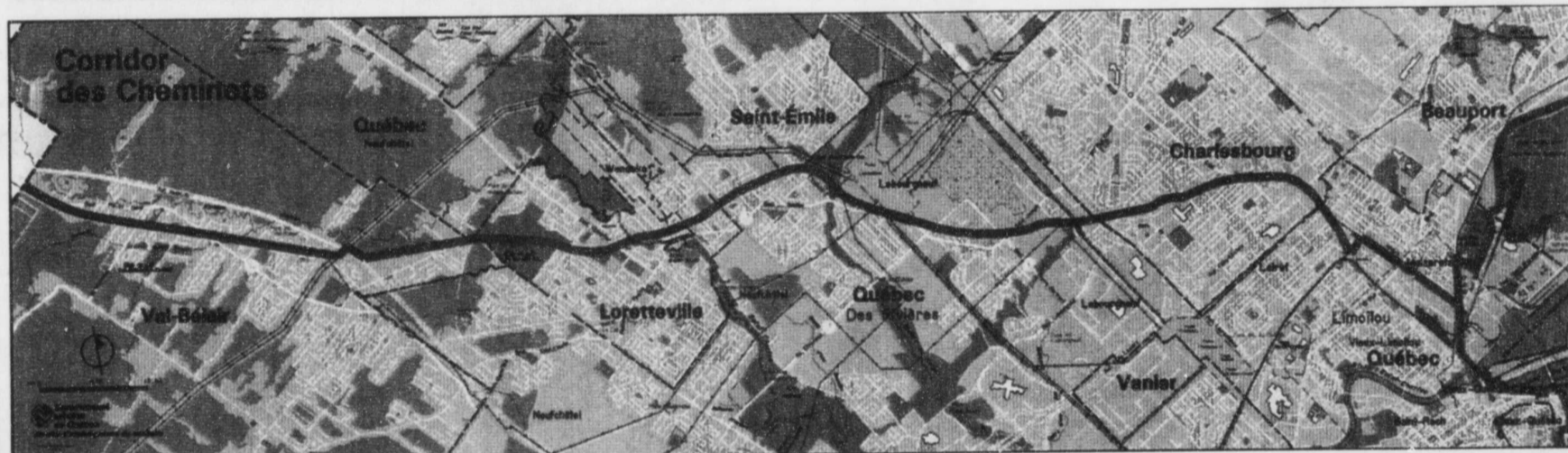
Conscient des répercussions que ces changements amèneraient sur le personnel, le CHUQ prévoit la mise sur pied de programmes d'aide aux employés «pour les accompagner et faciliter leur réorientation et leur relocalisation dans l'un ou l'autre des pavillons ou à l'extérieur dans une autre organisation de santé...»

La semaine dernière, la Régie régionale a réclamé au gouvernement 199 millions \$ pour mener à bien les différents programmes sociaux et de santé de la région.

Le gouvernement a déjà promis 300 millions \$ pour la construction du méga hôpital de l'université McGill et songe à en construire un autre pour le côté francophone. Le CHUQ, avec sa demande de 350 millions \$ n'est donc pas plus gourmand que les autres, estime le directeur du CHUQ, Robert Busilacchi.

Par ailleurs, la ministre de la Santé, Pauline Marois, a reçu la visite de Gérard Larose la semaine dernière, tentative ultime pour convaincre la ministre de localiser le CME à Saint-François-d'Assise. Hier, c'était au tour de six médecins de Saint-François de défendre leur point de vue auprès d'elle.

La CSN juge le plan du CHUQ «prématuré» et garde l'espoir de convaincre le c.a. de la Régie de voter pour localiser le CME à Saint-François.



Le Corridor des Cheminots, qui s'étendra du quartier Limoilou aux limites de Shannon, coûtera 4,4 millions \$. L'inauguration aura lieu vers le 18 juillet.

CORRIDOR DES CHEMINOTS

10 haltes-pipi, 33 traverses et 6 surveillants !

ROBERT FLEURY
Le Soleil

QUÉBEC — Large de 4 mètres (15 pieds), asphaltée, la nouvelle piste cyclable, patinable et carrossable (pour les handicapés) qui part de Limoilou vers Val-Bélair pour rejoindre la piste Jacques-Cartier Portneuf sera ouverte le 18 juillet, jure la Communauté urbaine de Québec. Les travaux débuteront le 20 avril même si le Fonds du millénaire n'a pas encore versé les 3 millions \$ promis par Ottawa.

«C'est une question de temps, nous n'avons aucune crainte», assure le président de la CUQ et maire de Loretteville, Denis Giguère.

Les premiers contrats sont accordés «en pièces détachées pour sauver de l'argent», dit Jean Guyart, directeur de l'Aménagement du territoire à la CUQ. Pour commander les signaux lumineux pour les intersections car il y a 33 traverses routières, trois rivières à franchir et deux autoroutes. Pour les 3000 arbres plantés sur les côtés.

«Nous sommes dans un parcours urbain, la sécurité est très importante», rappelle M. Guyart.

Six patrouilleurs, des étudiants en techniques policières, assureront la sécurité et l'entretien des 22 km de piste. La CUQ dispose d'un budget de 170 000 \$ pour l'entretien du corridor, mais dit ignorer quel en sera le coût exact.

Plusieurs intersections dangereuses comme la Canardière, la 1^{re} Avenue, la 3^e Avenue ouest à Charlesbourg, le boulevard Saint-Joseph dans Lebourgneuf nécessiteront une signalisation appropriée et parfois des travaux de resurfacement.

«Il faudra prolonger le temps de traverser de 20 secondes», dit M. Guyart, ce qui pourrait modifier la synchronisation des feux de circulation. On utilisera les boutons-poussoirs familiaux.

DIX PLACES PUBLIQUES

Il n'y aura pas de halte-pipi comme telle le long de la piste, mais la CUQ a répertorié dix places publiques, de l'arène des Deux Glaces à Val-Bélair au Domaine Maizerets où ces services sont accessibles, à une cinquantaine de mètres de la piste tout au plus. Des stationnements publics gratuits seront accessibles, d'autres seront

aménagés. Elle assure qu'il y aura une signalisation appropriée.

«Le corridor forme une superficie de 50 hectares, soit l'équivalent des deux tiers des Plaines d'Abraham», dit M. Guyart.

Le Corridor des Cheminots coûtera 4,4 millions \$ et celui du Littoral 4,6 millions \$. Il restera ouvert en tout temps. Il n'y aura pas de barrières. L'hiver, il sera utilisable pour le ski de fond ou la raquette ou la marche en tout temps. La motoneige et les tout-terrains (4-roues) pourront emprunter une piste parallèle en bordure de la piste sur un tronçon entre Loretteville et Val-Bélair. L'accès est gratuit.

Quant aux 40 km du Corridor du Littoral, ils ne seront pas réalisés avant l'an prochain. On élargira la piste à quatre mètres de Maizerets à la chute Montmorency. Vers l'ouest, elle longera le boulevard Champlain.

Les municipalités auront fort à faire d'ici là pour relier leurs propres pistes cyclables au Corridor des Cheminots. Plusieurs boutiques et commerces situés le long de la piste ont affirmé à la CUQ être prêts à offrir divers services aux cyclistes.



La piste aura 4 mètres de large.



APRÈS SALON
JOURNÉES PORTES OUVERTES
26 et 27 mars
REPRÉSENTANT BONNEVILLE SUR PLACE

Ensemble de portes

1 Casanova triple vitrage laiton 23x48 plus 1 porte de service installées 999\$ + tx

Porte de cabanon avec latéral (ouverture totale en largeur 48")
Prix spécial en magasin

Verre énergétique gaz argon et l'intercalaire ISOMAX gratuits sur toutes nos fenêtres jusqu'au 3 avril

Québec Multi Réno inc.

Vente et installation portes et fenêtres

Centre d'affaires Hamel
3095, boul. Hamel Ouest, # 102
871-0798



Distributeur autorisé de Bonneville portes et fenêtres

SAINTE-FOY

Nouveau report de l'adoption du règlement sur l'affichage

YVES THERRIEN
Le Soleil

SAINTE-FOY — Les conseillers indépendants ont proposé hier de reporter une nouvelle fois l'adoption du projet de règlement sur l'affichage. Le débat reprendra le 3 mai. Dans l'intervalle, ils demandent au comité exécutif et aux fonctionnaires d'étudier le document en donnant leur avis sur les possibilités d'application de celui-ci avant son approbation finale.

Juste avant, la mairesse Andrée Boucher avait fait une proposition de rencontre pour étudier une position de compromis qui rallierait et le projet des indépendants et les objectifs du comité exécutif.

Pour elle, deux philosophies s'opposent au conseil et dans la population. Il faut donc trouver un terrain d'entente qui permettrait la redac-

tion d'un règlement satisfaisant pour tout le monde.

Malgré le compromis, le climat s'est radicalisé lorsque le conseiller Normand a utilisé un point de la charte de la Ville pour forcer le comité exécutif et les fonctionnaires à donner leur avis. La mairesse Boucher a interprété ce geste comme un rejet de sa proposition d'entente. M. Normand soutient le contraire et maintient qu'il est toujours ouvert à la discussion. Cependant, il estime nécessaire de savoir si le projet reçoit l'aval du service du contentieux. « Si des parties du projet sont inapplicables, affirme-t-il, nous saurons les raisons. Il faut que ce soit plus que le simple veto de l'exécutif. »

Au début de la soirée, il avait apporté des amendements à son projet en soulignant que les deux soirées de consultation montraient l'importance

d'apporter d'autres assouplissements pour satisfaire les deux tendances observées dans la population.

Les amendements modifient les aires d'affichage et accordent des avantages à ceux qui utiliseront les enseignes sur les bâtiments au lieu des enseignes au sol (pylônes). La date butoir pour rendre les enseignes conformes est portée à 2002. De plus, le règlement prévoira la possibilité d'enseigne pour les grands ensembles immobiliers.

Par ailleurs, le conseiller Jacques Langlois a soutenu que l'embellissement de la ville ne passe pas seulement par l'affichage, mais bien par l'instauration d'un plan d'embellissement global. Il donne l'exemple de l'enfouissement des fils et la disparition des poteaux sur le chemin Sainte-Foy, ce qui aurait un effet important sur la beauté de la ville.

VAL-BÉLAIR

Le dg risque de perdre sa maison

MARIE CAQUETTE
Le Soleil

QUÉBEC — Le directeur général de Val-Bélaire, Gaétan Thellend, s'est plaint, hier, devant la commission municipale du Québec, que la longueur des procédures dans la cause de Rénald Jean risque de lui faire perdre sa maison.

« Je ne perdrai pas ma maison à entendre l'avocat de la Ville tourner en rond », déclarait le dg qui menaçait de quitter la salle d'audience devant les questions répétitives de M^e Pothier. La commission en était hier à sa 31^e journée d'audience et M. Thellend témoigne depuis trois jours.

Contrairement aux autres employés de Val-Bélaire et au maire qui bénéficient du soutien financier de la municipalité, M. Thellend doit assumer ses frais d'avocat. « Ça me fait mal personnellement. Je ne comprends pas M^e Pothier de vouloir nous écraser économiquement. On nous accule dans un coin. On essaie de nous mettre un rat devant nous autres. Faites-vous gruger. »

Le procureur de M. Thellend, M^e Pierre Moreau, a soulevé pour sa part que cette affaire met en relief un problème d'accessibilité à la justice pour les témoins. Il y a une question d'équilibre économique que la commission doit prendre en compte.

Selon le dg, les événements sur lesquels on l'interroge (la boîte aux lettres, le climatiseur, les meubles) sont mineurs mais ils « vont coûter une beurrée aux contribuables ». La boîte aux lettres est une affaire « insignifiante » à ses yeux : « On en a remplacé des dizaines depuis que je suis là ». M. Thellend estimait même que s'il a perdu la confiance du maire à cause de cela, « il n'y a plus un dg qui va pouvoir travailler en confiance avec son maire ».

À ce sujet, il a révélé qu'il ne gérait plus rien dans la ville. Il n'a plus aucun dossier sur son bureau depuis environ un an. Toute la correspondance est maintenant dirigée vers le cabinet du maire. M. Thellend ne comprend toujours pas la raison pour laquelle le maire a cessé de lui faire confiance. Au pro-

curer de la ville qui suggérait que ses relations avec la greffière pouvaient être responsables, le dg a répondu qu'avec « cette théorie, pas un couple ne pourrait travailler dans la même entreprise, y compris dans les bureaux d'avocats ».

Par ailleurs, le dg avoue avoir sursauté lorsqu'il a lu les déclarations de M. Jean dans le journal le 29 juin 1998. Selon lui, ce cadre a posé un geste répréhensible en agissant ainsi plutôt que de parler au conseil ou à son directeur général. Il a enfreint une directive qui interdit aux cadres de faire des déclarations publiques. Sans l'excuser, M. Thellend a dit toutefois pouvoir comprendre que M. Jean ait « dérapé » parce qu'il en avait plein le dos des enquêtes menées sur lui par le maire. Le dg a voulu faire enquête sur les affirmations de M. Jean mais s'est fait écarter par le

maire qui avait décidé de prendre les choses en main. Dans toute la suite des événements, M. Thellend a été tenu à l'écart. Le dg ne se gênait pas, hier, pour critiquer la méthode choisie par le conseil pour gérer la crise lancée par M. Jean. Son geste méritait une sanction disciplinaire, selon lui, mais il aurait mieux valu le suspendre avec solde. Même si cela avait duré un an, à 50 000 \$, cela aurait coûté moins cher que les frais engagés dans cette cause depuis l'été dernier.

Si les faits allégués par M. Jean sont fondés, un congédiement est trop lourd, a dit le dg. Mais, s'ils sont faux, le congédiement s'impose. On ne sait toujours pas aujourd'hui à quoi s'en tenir... disait M. Thellend; l'enquête de la SQ n'est pas terminée.

L'intervention du maire Beaudoin dans la gestion des affaires de la ville avait commencé depuis un certain temps. M. Thellend a rapporté un cas où Val-Bélaire embauché un policier sur recommandation de M. Beaudoin bien que deux enquêtes auprès de son ancien employeur ait laissé voir qu'il s'agissait d'un employé à problèmes. Le chef de police du temps, André Péloquin, avait même estimé qu'il « ne fallait pas toucher à ce gars-là ». L'individu a été mis à pied au bout de quatre mois.

M. Thellend doit payer tous les frais de son avocat

HOLDREN, c'est...

une allure aux couleurs de l'été
48 \$

De notre Collection Hold Renfrew, le frais maillot de coton mercerisé. Au choix, encolure en V ou ras du cou. Blanc, rose, perle, jaune, vert ou noir.

Québec : Place Sainte-Foy, (418) 656-6783
Montréal : rue Sherbrooke, angle de la Montagne, (514) 842-5111 • Centre Rockland, (514) 738-3500
www.holdrenfrew.com

EN BREF

Marée noire près de Mingan

Un minéralier américain a déversé accidentellement 40 tonnes de mazout lourd dans la baie de Havre-Saint-Pierre, à quelque 200 kilomètres de Sept-Îles. Ce sont des rafales de 90 km/h qui sont responsables de cet incident, survenu dans la nuit de lundi à mardi. Le Gordon C. Leach était en phase de chargement au quai de la minière Fer et Titane de Havre-Saint-Pierre, lorsque l'arrière du bateau a frappé un des pylônes qui se trouvaient à proximité du quai, ce qui a endommagé la coque du cargo. C.T.

L'homme de 78 ans retrouvé mort

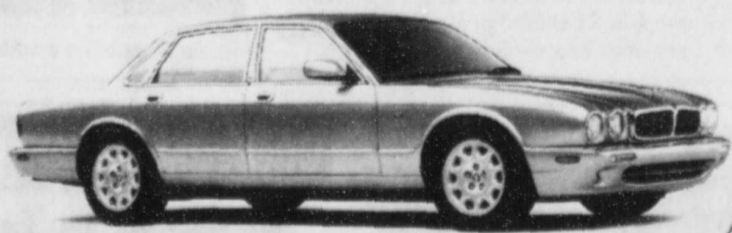
La SQ de Rivière-du-Loup, enquête sur les circonstances entourant la mort de Paul Shannon, 78 ans, de l'Isle-Verte, dont le

corps sans vie a été découvert par un citoyen en bordure de la route 132, hier vers 7h50. L'agent Claude Ross, de la SQ, dit n'avoir aucune idée du contexte dans lequel s'est jouée cette mort suspecte. M.L.

Écoles fusionnées et réorganisées

Fusionnés depuis l'automne, l'école Saint-Joseph des sœurs de la Charité de Saint-Louis et l'Institut Saint-Joseph de Québec ont annoncé hier une réorganisation pour mieux desservir leurs 350 élèves. Les jeunes du préscolaire, de 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e années seront regroupés au pavillon Saint-Vallier, et les plus vieux de 5^e et 6^e années, au pavillon Saint-Louis. Selon le directeur général Mario Asselin, la fusion des deux écoles permet un meilleur développement des services. Il rappelle que si l'école Saint-Joseph était menacée de fermeture, l'Institut Saint-Joseph profiterait pour sa part d'une bonne clientèle. B.B.

SATISFAIRE ENCORE PLUS NOS
CLIENTS SERAIT PROBABLEMENT
INDÉCENT.



Avec de nouveaux véhicules unanimement acclamés et des concessionnaires prévenants, Jaguar se retrouve tout naturellement en tête de la satisfaction-clients dans de récents sondages. Découvrez pourquoi chez un concessionnaire Jaguar près de chez vous, ou composez 1-800-4-JAGUAR.

JAGUAR

Le voyage de Damphousse

Dans le coin de la carlingue on avait entassé ses sacs bourrés de dollars. Penché sur son magot, il pleurait, pleurait, pleurait, et mouillait les billets. Ses coéquipiers l'ont entouré, faisant barrage pour ne pas qu'on voie ses larmes. C'est tellement pas humain un guerrier qui pleure. Puis, ses coéquipiers sont descendus de l'avion à Edmonton en le laissant seul. « Franchement, ont-ils dit, faire ça à un capitaine. C'est révoltant. On est traités comme des esclaves. Changer de mission en plein vol alors qu'il est prêt à aller à la guerre pour faire les séries... On nage en plein drame humain ».

L'avion a rebroussé chemin. Damphousse est resté seul passager dans la carlingue du bombardier.

— Prépare-toi à faire tout un voyage ! On fait un détour par Washington pour faire monter Bill, a crié le pilote. Pis on s'en va au Kosovo.

— Mais je descends à Montréal. Je dois rejoindre les Sharks à Toronto a répondu Damphousse, éberlué.

— Oublie ça ! Faut passer par Washington. J'ai des ordres. Clinton veut être au premier rang pour assister au feu d'artifice. Il veut voir le premier but compté dans la cage de Milosevic. C'est à nous que la mission revient.

— Mais ma mômme m'attend à l'aéroport. Damphousse s'est remis à pleurer. On nageait en plein drame humain !

Quand le B-52 est passé à très haute altitude au-dessus de Québec, après avoir suivi un plan de vol erratique pour tuer le temps — l'heure des frappes aériennes étant encore incertaine — des va-

canciers hystériques attendaient de décoller de l'aéroport de Québec vers la République. Six heures de retard, pensez-y. « Ils nous font rater nos vacances. C'est un crime. Ils vont nous rembourser jusqu'à la dernière cenne ». On nageait en plein drame humain.

Au-dessus de Montréal, Damphousse a agité les bras désespérément pour amener, en bas, au Centre Molson, les journalistes qui n'avaient plus rien à se mettre sous la dent, après des heures de nirvana qui ont précédé l'échange.

— C'est quoi ces colonnes de manifestants dans les rues ? Ils protestent contre mon échange ?

— Non, ils se plaignent de coupures en éducation. Tu sais, rien qu'avec ton salaire, on pourrait en faire étudier, des jeunes.

Et toutes ces limousines ?
— C'est la gang des Expos qui font des courbettes à Lucien Bouchard pour pouvoir piquer l'argent des contribuables et sauver l'équipe.

Damphousse a sombré dans une profonde tristesse. On m'a déjà oublié. Il nageait en plein drame humain...

L'avion a filé plein sud. Bill n'était pas encore sur le tarmac. Il avait des problèmes à sortir du dessous de son bureau. Alors le pilote a fait un grand détour jusqu'au-dessus du club cossu où Céline et René jouaient une partie de golf. Le chapeau blanc de Céline s'est envolé au vent. René a essayé de le



Ghislaine Rheault
Ghrheault@lesoleil.com

rattraper. Il a raté son dernier putt. « Shit » a crié Céline dans son meilleur anglais. On nageait en plein drame humain.

Damphousse a alors crié au pilote : « Laissez-moi descendre à Miami. Je trouverai le chemin de San Jose. » Mais les ordres de Washington crépitaient dans le casque du pilote. Bill ne vient plus. On change de cap. À l'est, toute. Au milieu de l'Atlantique, les ballons des aérostiers déçus de ne pas avoir réussi les premiers le tour du monde en moins de 80 jours dérivèrent. Damphousse a vu l'avion du premier ministre russe Primakov, faire demi-tour vers Moscou, en guise de protestation. L'ex-capitaine du Canadien déchu a fini par s'endormir.

À l'approche du continent, le bombardier a pris une dangereuse tangente, cherchant la route de l'Irak comme un chien qui retourne sur son terrain de chasse. Mais le pilote a tenu le cap, survolé le sud de la France, foncé tel un aigle sur l'Italie, à l'heure où les ouvrières de Versace à Milan coussaient les robes transparentes des stars qui feront l'an prochain les Oscars, sans se douter qu'un bombardier chargé de missiles survolait leur atelier. À l'heure où des colonnes d'Albanais, continuaient à se presser aux frontières de la Macédoine, leurs enfants affamés serrés contre eux. À l'heure où les bombardiers furtifs B-2, les lance-missiles, les Mirages, les F-18 et toute la quincaillerie « full metal » vibraient, prête à foncer sur les

cibles serbes, les radars, missiles antiaériens et toute la cochonnerie militaire.

Et à 20 h 01 précises au Kosovo, (14 h 01), heure de Washington, une dépêche de l'AFP est apparue sur les écrans cathodiques du monde « LOTAN a commencé ses frappes aériennes en Yougoslavie, affirme l'agence italienne ANSA. » Le feu d'artifice a éclaté, les missiles ont commencé à pleuvoir sur l'Europe. Heure bleue. Heure triste.

« Ramenez-moi chez moi, chialait Damphousse terré dans le cockpit, comme dans les toilettes à Edmonton. J'aime mieux mon drame humain que le leur. Débarrassez-moi de mes sacs de fric. Sauvez-moi, hurlait-il, pendant que les missiles s'abattaient sur la banlieue de Pristina et autour de Belgrade. Pendant que le pape faisait pleuvoir ses milliers de CD sur le monde en chantant « Pater Noster, qui es in coelis », d'une voix chevrotante, amplifiée en studio par des artificielles musiques. Pendant qu'il psalmodiait... « Bienheureux les pauvres. Bienheureux les malheureux. Bienheureux les victimes de la guerre. »

Quand les pétards ont éclaté à Pristina, les enfants kosovars serrés comme des poussins dans les abris se sont mis à sangloter. Quand les missiles ont dessinés dans le ciel des traînées meurtrières, les enfants serbes apeurés se sont mis à trembler. « Ah, si on pouvait être échangés, comme Damphousse », ont chuchoté les petits...

Épuisée par ce cauchemar, angoissée par ces images folles générées par mon cerveau dérégulé, j'ai supplié le maître des songes de me réveiller.

— Je l'en prie. J'en ai assez de tous ces drames humains. Ramène-moi dans la vraie vie.

— Impossible, a-t-il répondu. Tu ne dors pas.

Sauvetage en hauteur



COLLABORATION SPÉCIALE STEPHANE VERREAU

Les pompiers de Québec ont dû déployer leur grande échelle et affiner leurs talents d'alpinistes hier après-midi pour aller chercher un homme au tempérament suicidaire qui s'était jeté dans la falaise du Cap-Diamant, près de l'édifice de la Garde côtière. L'homme d'une trentaine d'années s'est retrouvé accroché dans des branches à 25 mètres de hauteur. Il a toutefois bien collaboré et les pompiers ont pu le tirer de sa périlleuse situation. Le malheureux n'était pas blessé, mais souffrait d'un bon choc nerveux. I. M.

Un cultivateur de pot à cheval sur les odeurs

ISABELLE MATHIEU

Le Soleil

QUÉBEC — On n'arrête pas le progrès. En démantelant une serre hydroponique sur la rue Saint-Paul hier matin, les agents de la GRC ont constaté que le « cultivateur » avait installé rien de moins qu'un évacuateur d'odeurs à l'ozone, question de ne pas éveiller les soupçons...

Le producteur de marijuana, un homme d'une quarantaine d'années, n'avait pas ménagé ses efforts pour maximiser l'efficacité de son laboratoire situé au 297, rue Saint-Paul, où poussaient 200 plants de marijuana d'une valeur de 100 000 \$.

Dans le sous-sol du bel édifice, le système électrique avait été contourné pour alimenter les 15 lampes de 1000 watts, installées au-dessus des plants de marijuana. « Il avait deux à trois fois la consommation normale d'électricité », précise le gendarme Guy Amyot, porte-parole de la GRC.

Mais c'est le stratagème utilisé par le producteur pour assurer sa discrétion qui a impressionné les enquêteurs. L'homme avait en effet installé un canon d'ozone afin de dissiper les effluves très caractéristiques de la marijuana. Il avait aussi doté sa serre d'un ventilateur et d'un tuyau qui amenait les odeurs dans les conduites d'égouts.

« C'est la première fois qu'on voit un canon d'ozone utilisé pour purifier l'air d'un laboratoire de marijuana, signale Guy Amyot. C'est sûr que des installations comme cela, ça peut mettre des bâtons dans les roues de nos enquêtes parce que c'est souvent lorsque des voisins sentent des choses qu'on peut trouver des serres. »



COLLABORATION SPÉCIALE STEPHANE VERREAU

Un policier lors du démantèlement.

Le canon d'ozone ou ozonateur est un appareil qui se vend entre 500 \$ et 3000 \$ et qui élimine toutes les odeurs organiques ou chimiques par des émissions d'ozone. « Ça donne une odeur fraîche, comme après un orage », explique Johanne Beaulieu, une des propriétaires d'Air Pur 2000 de Charlesbourg.

Le « cultivateur » de la rue Saint-Paul, qui possède des antécédents en matière de stupéfiants, sera accusé aujourd'hui de production de marijuana. La GRC n'a pas assez d'éléments pour relier l'homme à l'une ou l'autre des organisations criminelles.

18 à 30 mois pour cinq proches des Rock Machine

RICHARD HÉNAULT

Le Soleil

QUÉBEC — Après avoir plaidé coupables mardi, cinq individus proches des Rock Machine ont été condamnés hier à des peines d'emprisonnement allant de 18 à 30 mois pour une variété de crimes liés pour la plupart aux stupéfiants.

Deux des accusés avaient été arrêtés lors de l'opération de l'escouade Carcajou en novembre. Recherchés par la suite, deux autres avaient été appréhendés en décembre, tandis que le cinquième était incarcéré depuis septembre, date à laquelle des explosifs avaient été découverts à Stoneham. L'opération menée en novembre visait le groupe d'Yves Laperrière, le caïd de la basse-ville.

Tous les accusés étaient donc déjà détenus et le juge Yvon Mercier a tenu compte de leurs périodes de détention préventive allant de trois mois et demi à six mois. Le tribunal a entériné les suggestions communes que lui faisaient le procureur de la Couronne, M^r Robert Parrot, et l'avocat des ac-

cusés, M^r Denis Bernier. Tous et chacun des individus s'est de plus vu imposer une interdiction à perpétuité de posséder des armes à feu et des explosifs. Sommairement, les accusations et les peines vont comme suit : **Richard Molloy**, 43 ans : 28 mois pour possession de 52 bâtons de dynamite, possession d'une arme à autorisation restreinte, à savoir un revolver .32 Smith & Wesson, pour avoir mal entreposé une arme et possession de 26 grammes de cocaïne dans le but d'en faire le trafic; **Éric Guay**, 28 ans : 28 mois pour quatre trafics de cocaïne; **Francis Gagnon**, 30 ans : 30 mois pour possession de 24 grammes de PCP dans le but d'en faire le trafic et complot pour faire le trafic de cocaïne et de PCP; **Daniel Bédard**, 30 ans : 26 mois pour des complots dans le but de faire le trafic de PCP; **Nicolas Lapointe**, 20 ans : 18 mois pour des trafics de PCP et de cocaïne ainsi que pour avoir mal entreposé une arme.

Tous possédaient une bonne feuille de route. Quant à leurs liens avec les Rock Machine, le juge Mercier n'y voyait pas « l'annonce de la sainteté ».

Je
me fais plaisir

La semaine de la beauté

du 25 mars au 3 avril

Je me fais belle aux Ailes de la Mode!

Venez assister aux présentations offertes par les plus grandes maisons de cosmétiques pour tout savoir sur les soins de la peau, les tendances maquillage et les nouvelles fragrances. Faites peau neuve ce printemps aux Ailes de la Mode!

Printemps 1999

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537
CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537
PLACE STE-FOY (418) 652-4537

Poursuite contre un ORL

Une dame de Québec réclame 240 000\$ au Dr Paul Giguère qui se présenterait faussement comme un chirurgien maxillo-facial

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Une quadragénaire de Québec, opérée à plusieurs reprises par un oto-rhino-laryngologiste, en 1996, réclame 240 000\$ en dommages de celui-ci.

Le procureur de la demanderesse, M^{re} Marc Boulanger, affirme dans la déclaration que le Dr Paul Giguère, contre lequel plusieurs poursuites ont été intentées au cours des dernières années, se présente faussement comme chirurgien maxillo-facial. Dans ce cas-ci, plusieurs reproches lui sont faits.

C'est en février 1996 que la patiente lui a fait sa première visite. Surprise à son réveil à la suite de la première opération pour enlever un kyste au sinus: la forme de son nez a changé. Éberluée, elle apprend du médecin qu'il aurait profité de l'occasion de la chirurgie pour « la rendre plus mignonne ».

Durant le reste de l'année, la dame éprouve des douleurs constantes et les antibiotiques prescrits par les médecins n'ont aucun effet. Une deuxième opération n'y change rien, et le coût des antibiotiques atteint 300\$ par mois. Si la pharmacienne « n'en revient pas », la Régie de l'assurance-maladie reproche au médecin la trop grande quantité de médicaments prescrits à cette patiente.

CONSULTATIONS

À la suite de consultations avec d'autres médecins, d'examen de toutes sortes et d'une autre opération par un autre médecin pour reti-

rer des corps étrangers à un maxillaire et aux sinus, la patiente décide, en septembre dernier, de se faire extraire toutes les dents du maxillaire supérieur pour mettre enfin un terme à sa douleur chronique à la mâchoire. Encore aujourd'hui, cependant, la dame de 43 ans se plaint de douleurs très importantes, elle a de l'oedème au visage, une dysfonction buccale limitant l'ouverture de sa bouche à 20 mm alors que la moyenne est de 40 mm, sans compter les problèmes d'élocution et la modification de son faciès.

CONTRE-INDIQUÉ

Une des opérations pratiquées par le médecin, allègue l'avocat de la demanderesse, était contre-indiquée puisqu'elle a accentué une malocclusion qui n'incommodait pas cette

dernière. De plus, de nombreuses greffes de cartilage irradié prélevé sur un ou des morts ont été pratiquées sans en prévenir la patiente. Cette pose de cartilage aurait été contre-indiquée et elle a probablement causé une infection aux champignons entraînant une nouvelle opération afin de retirer le cartilage et un traitement aux antibiotiques intraveineux de plusieurs mois.

Le type d'opération pratiquée à ce moment est dite ostéotomie Le Fort I. Mais le médecin a facturé à la régie une opération ostéotomie Le Fort III, une opération majeure d'une douzaine d'heures qui, selon les procureurs de la dame, est habituellement nécessaire afin de régler un problème de difformité faciale importante, et non un problème fonctionnel.

Encore aujourd'hui, la femme a des douleurs importantes

SAINT-APOLLINAIRE

194 500\$ réclamés aux pompiers

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Des citoyens de Saint-Apollinaire intentent une poursuite en dommages de 194 500\$ contre la municipalité, alléguant l'incurie des pompiers de l'endroit lors d'un incendie qui a détruit un bâtiment, en janvier.

Celui-ci, rénové au cours des dernières années, est situé dans le rang... Prairie-Grillée. Le 30 janvier, un incendie y éclatait vers 6h30.

Un premier véhicule de lutte aux incendies, un camion citerne, arrivait sur les lieux de 20 à 30 minutes après l'alerte au 9-1-1. Pour y parvenir, il fallait franchir une distance de 2,1 kilomètres.

Or, il n'y pas de borne-fontaine dans le secteur, ce qui ne fait pas des demandeurs des contribuables de seconde classe, préviennent-ils. Cependant, un lac artificiel se trouve en face du bâtiment incendié. Comme le propriétaire y élève des truites, l'eau est accessible même en hiver par un trou d'aération essentiel à la survie des poissons.

C'est pourquoi le demandeur considère que les pompiers auraient dû se rendre sur les lieux d'abord avec le camion-pompe. Lorsque celui-ci est enfin arrivé sur les lieux, l'opération a commencé à ressembler à « l'incendie à Rio », s'il faut en croire la version de la famille Falardeau.

Ce camion-pompe « est loin de porter allègrement son âge », commentent les demandeurs, M. Claude Falardeau et sa famille. Il excède en effet les 40 ans.

Premier pépin, l'essence du camion gèle. Qui plus est, aucun pompier n'est capable de retirer le bouchon du réservoir d'essence. Quand un sapeur réussit enfin à briser le bouchon, on constate que les pompiers n'ont pas d'antigel à essence. Il a alors fallu aller en quémander chez le voisin.

Ce n'est qu'à ce moment que la lutte à l'incendie a enfin pu débuter...

Mais les sapeurs, et en particulier leur chef, auraient plusieurs fois refusé de pomper de l'eau du lac artificiel. Pourtant, il appert que le manque d'eau était si flagrant que les boyaux du plus gros diamètre n'ont même pas été utilisés, de crainte qu'il n'y ait plus suffisamment de pression. Une pompe stationnaire a bien été déposée sur le sol, concèdent les Falardeau, mais elle n'a même pas été raccordée.

Au plus fort du combat contre l'élément destructeur, les demandeurs ont remarqué des fuites d'eau considérables un peu partout. Contre les règles de l'art, ajoutent-ils, les pompiers ont attaqué le foyer de l'incendie en poussant les flammes vers l'intérieur du bâtiment.

Comble de malchance, un sapeur monté sur le toit afin d'y pratiquer une ouverture a ensuite échappé son instrument de travail, qui est tombé dans le brasier. Les pompiers de Saint-Antoine-de-Tilly ont été appelés en renfort mais ce n'est que vers 8h15 qu'ils sont à pied d'oeuvre.

clearnet

scp™



rabais de 50\$

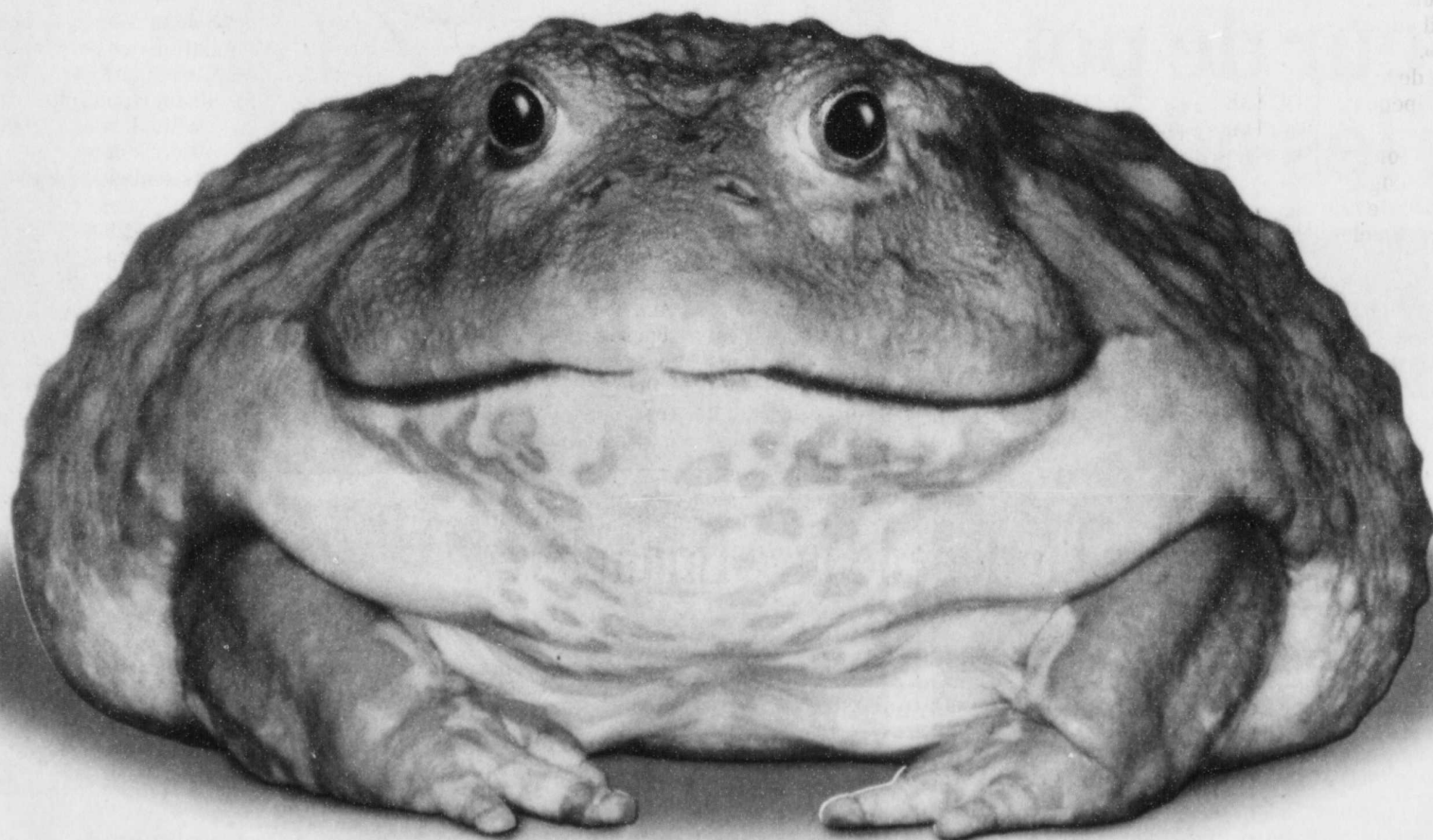
Virer sans fil est plus abordable que jamais. Notre téléphone SCP bimode de Sony vous revient en ce moment à seulement 99,99\$, si vous profitez de notre crédit de 50\$ sur le temps d'antenne. Jumelez cette économie à n'importe lequel de nos forfaits abordables (à partir de seulement 20\$) et virez sans fil dès aujourd'hui! Cette offre est valable du 1^{er} février au 31 mars 1999. Pour plus de renseignements, faites-donc un saut chez votre détaillant Clearnet, visitez notre site Web au www.clearnet.com ou composez le 1 888 CLEARNET. Le futur est simple.

Forfaits	Tarif mensuel	Ce que vous obtenez
PARLEZ BEAUCOUP	20 \$	100 minutes de base, messagerie vocale, afficheur, appel en attente, facturation à la seconde, appels locaux gratuits le jour de votre fête, pas de frais de mise en service ni de contrat.
PARLEZ BEAUCOUP PLUS	30 \$	Tout ce qu'il y a ci-dessus plus les appels illimités la fin de semaine.
MONTANT COMPRENANT L'OPTION À TARIF FIXE	45 \$	Tout ce qu'il y a ci-dessus plus les appels illimités le soir et la fin de semaine.

Frais d'entretien en sus.

D'autres forfaits sont également offerts.

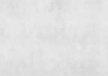
Rabais. Rabais. Rabais.



Le SCP Clearnet est offert chez les marchands participants suivants:



Expert-Cell Télécom
778, rue Commerciale
St-Jean Chrystostome (Québec)
Tél.: (418) 839-2205



Scantech
450, rue Papin
St-Foy (Québec)
Tél.: (418) 853-1772



Centre de communications d'affaires Clearnet
2700, Jean-Perrin, bureau 114
Québec (Québec)
Tél.: (418) 847-1647

FUTURE SHOP

Naviclub
5054, rue St-Georges
Lévis (Québec)
Tél.: (418) 825-9279

Groupes Communication 2000
723, rue Godin
Vanier (Québec)
Tél.: (418) 882-1101

COMPLÉMENT

Telmax
2670, avenue Dalton
St-Foy (Québec)
Tél.: (418) 856-7738

Communications B V
670, rue Bouvier
Québec (Québec)
Tél.: (418) 622-2848

BUREAU EN GROS

Communications CellWeb
1995, Jean-Talon Sud
St-Foy (Québec)
Tél.: (418) 685-0533

Leon

ERRATUM

Dans notre circulaire «PAS UN SOU C'EST UN MIRACLE», il s'est glissé quelques erreurs:

PAGE 2, canapé en cuir à 899\$, on aurait dû lire cuir et vinyl.

PAGE 2, canapé inclinable à 1399\$, on aurait dû lire cuir et vinyl.

PAGE 3, chambre à coucher Palliser à 949\$, on aurait dû lire bureau au lieu d'armoire et armoire au lieu de coffre.

PAGE 3, chambre à coucher à 3199\$, on aurait dû lire bureau au lieu de commode et armoire au lieu de coffre.

Nous sommes désolés pour les incon vénients occasionnés par ces erreurs.

La Direction

Venture 1999

La maxi-minivan

1,9%
à l'achat sur 48 mois



45\$ en main

351\$/mois
0\$ comptant

* Basé sur une location 36 mois, 20 000 km/année. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.

ROULEZ EN NEUF

Citadelle
CHEVROLET OLÉONVILLE GABRIEL LITE

88, boul. Kennedy, LÉVIS (Québec)
(418) 895-1171

LE QUÉBEC LE CANADA

Faites vos jeux

Feu vert aux casinos flottants sur le Saint-Laurent

YVES THERRIEN
Le Soleil

QUÉBEC — Les bateaux de croisière exploitant des casinos pourront continuer leurs activités jusqu'à une limite de cinq milles marins du port d'escale. Avant, ils devaient cesser les activités du casino dès leur entrée dans les eaux territoriales canadiennes, soit à la hauteur de l'île d'Anticosti.

Les responsables des ports de Québec et de Montréal, les députés du Bloc québécois et le gouvernement du Québec demandaient depuis des années de corriger cette situation. Un amendement au code criminel, entré en vigueur le 15 mars, permettra aux navires de croisière de continuer de faire fonctionner leur casino dans les eaux canadiennes.

Pour le ministre délégué au Tourisme, Maxime Arseneau, l'entrée en vigueur de cet amendement constitue une bonne nouvelle et met fin à plusieurs années de revendications. Selon les autorités portuaires et les gens d'affaires, cette interdiction des dernières années a grandement désavantagé les divers ports du fleuve Saint-Laurent par rapport à d'autres ports des États-Unis.

Le ministre Arseneau a rappelé que les ports de Québec et Montréal attirent chaque année près de 75 000 croisiéristes qui engendrent des recettes touristiques de près de 12 millions \$. La disparition de cet irritant devrait permettre à son avis de consolider la place des deux ports sur le circuit des croisières internationales.

Les armateurs qui ne font pas de croisières en eaux internationales ne pourront pas exploiter de casino en eaux canadiennes. De plus, les bateaux de croisière qui ne font que transporter des passagers d'un port canadien à un autre sont aussi exclus de la portée de l'amendement. Pour profiter des modifications, les navires devront se rendre à au moins 12 milles nautiques à l'extérieur des eaux canadiennes durant leur voyage.

FUITES AU REVENU

Une enquête indépendante

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC — La CAI ayant déclaré forfait, c'est maintenant une commission d'enquête indépendante qui devra faire la lumière sur les allégations de fuites de renseignements fiscaux.

C'est ce qu'a décrété, hier, le conseil des ministres du gouvernement québécois. Lucien Bouchard est lui-même venu en faire l'annonce devant les journalistes.

« La suite des choses sera confiée à une commission d'enquête formée d'un juge », a déclaré le premier ministre. Il a précisé que ce juge sera nommé dans quelques jours.

Lucien Bouchard a réitéré la déception de son gouvernement face à l'interruption soudaine des travaux de la Commission d'accès à l'information la semaine dernière. Un événement sans précédent dû à un conflit interne entre le président de la CAI, Paul-André Comeau, et son procureur, Marc Bergeron.

Le premier ministre s'est dit d'autant plus déçu que l'organisme était presque rendu au bout de son enquête. Il a dit espérer « qu'une partie du travail déjà fait puisse servir » à la future commission d'enquête, mais qu'il « appartient au juge de déterminer ce dont il a besoin ».

Les libéraux ont déclaré qu'ils étaient satisfaits de la formation d'une commission d'enquête publique indépendante. « C'était le minimum », a lancé Jean Charest.

« Mon regret est que le gouvernement ait pris tout ce temps pour le dire, a poursuivi le chef libéral. Ça augure mal. Il doit y avoir un malaise pour que ça prenne une réunion du conseil des ministres pour arriver à une conclusion qui était évidente depuis très longtemps. »

L'enquête sur les fuites de renseignements fiscaux n'en finit plus de finir. Après des mois d'interruption, la Commission d'accès à l'information a elle-même jeté la serviette.

Deux jours plus tard, des déclarations du procureur Bergeron ont laissé croire que le dossier fiscal du bloquiste Ghislain Lebel n'avait en fait jamais coulé et que toute cette affaire ne reposait que sur du « commérage ».



C'est dans le calme que plus de 4 000 étudiants sont descendus dans la rue, hier à Québec.

LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Des milliers d'étudiants dans la rue

Ils promettent de remettre ça jusqu'au sommet de la jeunesse

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC — La présence de 4000 étudiants devant le parlement de Québec, hier après-midi, n'est que le début des manifestations étudiantes, s'il n'en tient qu'à Simon-Pierre Pouliot.

Le président de la confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'université Laval souhaite que les jeunes du Québec se fassent entendre de plus en plus fort jusqu'à la tenue du sommet de la jeunesse, promis par le gouvernement Bouchard. « L'avenir du Québec est ici aujourd'hui sur la colline parlementaire », a-t-il lancé à la foule bruyante.

Les organisateurs de la manifestation étaient fort contents de la mobilisation des étudiants. Il y a longtemps qu'autant de jeunes ne s'étaient pas rassemblés devant le parlement. On prévoyait la participation d'environ 3000 étudiants. Or, selon les chiffres de Jérôme Gaudreault, vice-président aux affaires externes de la CADEUL et

coordonateur de la manif, ce sont 1000 étudiants de plus que prévu qui ont répondu à l'appel. Le chiffre de 4000 est confirmé par des policiers habitués aux manifs devant le parlement.

Une telle mobilisation est de nature à encourager le président de la CADEUL, qui refuse de croire que les manifestations des étudiants sur la colline parlementaire sont une perte de temps, que le gouvernement fera la sourde oreille. « Le gouvernement écoutera parce qu'il s'agit d'une première manif et que d'autres suivront, pour créer un momentum jusqu'au sommet de la jeunesse ».

Présent à la manifestation, le syndicaliste Michel Chartrand s'est réjoui de voir la jeunesse se réveiller. Mais il ne partage pas le même optimisme que les jeunes quant aux résultats de la manifestation. Et il en a profité pour vilipender le gouvernement. « Nous vivons dans une démocratie sans le peuple. Dans le temps de Duplessis, le Québec stagnait. Aujourd'hui on régresse », a lancé l'ex-adversaire politique de Lucien Bouchard.

La foule était plus nombreuse que prévu parce que des étudiants de Rivière-du-Loup, Matane, Baie-Comeau et Rimouski ont préféré se joindre à la

manifestation de Québec plutôt que d'être des petits groupes de manifestants chacun chez soi. Environ 1000 étudiants de Laval étaient sur place, le reste de la foule étant composé des cégépiens de la région de Québec. Quelques étudiants du secondaire, notamment de l'école Rochebelle de Sainte-Foy, ont séché leurs cours pour se joindre aux manifestants.

Le président de la CADEUL a invité le gouvernement Bouchard à laisser tomber la guerre des drapeaux et à aller chercher les sommes prévues dans le programme des bourses du millénaire du gouvernement fédéral. La demande des étudiants est claire, a dit le président de la CADEUL. Il faut un réinvestissement massif dans l'éducation pour mettre fin aux classes de 200 élèves, aux bibliothèques dégarnies et aux laboratoires de moins en moins accessibles.

Faute d'argent, les plus récents volumes ne sont plus sur les rayons des bibliothèques. Il faut les commander quand on en a les moyens, et attendre un mois. Un mois c'est long dans une session. Quant à la question des laboratoires, il a donné l'exemple des étudiants en biochimie dont le temps de laboratoire a été coupé par quatre.

Devant les bureaux de Monty

À Montréal, ils étaient encore plus nombreux, provenant non seulement des établissements francophones, mais aussi anglophones, même des professeurs et chargés de cours. À Montréal, la marche a débuté devant le ministère de l'Éducation pour aboutir, quelques kilomètres et quelques heures plus tard devant les bureaux de Bell Canada Entreprises. Le président en est Jean Monty, celui qui dirige aussi la Fondation des bourses du millénaire. Un étudiant portait d'ailleurs une pancarte clamant son « non aux bourses du millionnaire ». Un autre affichait « je paie, tu paies, il paie, vous coupez, vous coupez, vous coupez, on en a assez ». Les deux gran-

des manifestations se sont déroulées pacifiquement et dans la bonne humeur. Cependant, à Montréal, certains se sont colletés, à cause d'une poignée de contre-manifestants, qui cherchaient par tous les moyens à attirer l'attention des caméras sur eux. À l'aide d'un porte-voix, les contre-manifestants lançaient des slogans du genre « révolution, la solution » et « Bouchard, salaud, le peuple aura ta peau », en plus de montrer le majeur aux autres étudiants. Selon les organisateurs, ces contestataires proviendraient du Mouvement pour le droit à l'éducation, un groupe plus extrême qui réclame notamment la totale gratuité scolaire à l'université comme au cégep. (PC)



À Montréal, les contre-manifestants ont causé des accrochages et quelques poussées.

Legault leur donne raison contre... Ottawa

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC — La réponse du gouvernement québécois aux étudiants postés devant l'Assemblée nationale tenait en un seul mot, hier: Ottawa.

Les manifestations tenues à travers le Québec ont incité Lucien Bouchard et son ministre de l'Éducation à se tourner vers Ottawa. Ils ont réclamé que le gouvernement Chrétien cède au Québec sa part des bourses du millénaire.

Le ministre François Legault s'est dit d'accord avec les revendications étudiantes, oubliant celles concernant Québec. « Je suis d'accord avec eux. Il faut investir plus d'argent en éduca-

tion. Et il ne faut pas le faire dans 10 ans, il faut le faire immédiatement. »

Pour le ministre, c'est le gouvernement fédéral qui doit agir puisque « les marges de manoeuvre sont à Ottawa ». « Il faut cesser d'utiliser ces marges pour créer des fondations comme celle des bourses du millénaire. Il y a là-dedans 625 millions \$ qui sont disponibles et qui appartiennent aux contribuables québécois. Nous, on pense que cet argent devrait être investi dans notre système de prêts et bourses et dans notre système d'éducation en général. »

Depuis plusieurs semaines, le ministre fédéral Pierre Pettigrew demande à François Legault d'aller négocier

avec Jean Monty, le président de la Fondation des bourses du millénaire. Mais le ministre de l'Éducation refuse en faisant valoir que Jean Monty n'est pas un élu. Il veut négocier avec Pierre Pettigrew et personne d'autre.

À l'Assemblée nationale, le chef libéral Jean Charest a rappelé que le gouvernement fédéral « avait un programme qui s'appelait Bourses Canada » du temps où Lucien Bouchard était secrétaire d'État à Ottawa.

Le premier ministre a reconnu qu'il y a eu, à cette époque, « des mesures d'appoint pour l'excellence et le mérite ». « Mais il n'y a jamais eu une invasion systématique et délibérée ».

Il faut plus d'argent maintenant dans le réseau

Pour faire un pas de plus vers l'indépendance financière

LES FONDS MUTUELS : OUI OU NON ?

Conférence de Christian Roy, MBA en économie appliquée et conseiller en finances personnelles

VOUS DÉCOUVRIREZ :

- Quels sont les fonds à privilégier en ce moment
- Comment devraient évoluer les marchés boursiers
- Comment réduire considérablement le risque de perdre une partie de votre capital
- Les 5 critères pour bien choisir un fonds
- Le truc qui vous met à l'abri des fluctuations boursières
- La clé d'une stratégie de placement gagnante

Beauport, le 6 avril 1999, à 19 h, au Manoir Montmorency, 2490, avenue Royale

les Soirées
DESJARDINS
Rencontres d'information



Pour inscription :
téléphonez au : (418) 835-2553
ou 1-888-513-2553 (Ligne de
réservation 24 heures)
ou informez-vous auprès de
votre caisse populaire Desjardins

Desjardins



Un Labrador à l'eau

Ses deux moteurs le lâchent en plein vol

GANDER (PC) — L'équipage d'un hélicoptère Labrador en mission d'entraînement au-dessus de l'eau s'est soudainement retrouvé à la dérive dans un lac, après avoir perdu l'usage de ses deux moteurs.

Le pilote a toutefois pu relancer les moteurs et tirer son équipage de ce mauvais pas, a affirmé un porte-parole militaire, le capitaine Byron Johnson. Les Labrador peuvent flotter mais seulement pour de courtes périodes et en eau calme.

« Ils s'entraînaient pour leur premier amerrissage et quand l'appareil a touché l'eau, les deux moteurs se sont éteints », a expliqué le militaire.

Aucun des cinq membres d'équipage n'a été blessé et l'hélicoptère, qui s'est finalement arrêté sur une plage ro-

cailleuse, n'a subi aucun dommage. L'incident est survenu à Little Harbour, à environ 13 kilomètres de la base des Forces armées canadiennes de Gander.

L'équipage a rapporté que l'eau était pulvérisée dans tous les sens par les hélices au moment de la tentative d'amerrissage, qui s'effectuait à environ 45 km/h. L'écume soulevée pourrait avoir causé l'étouffement des moteurs, a estimé le capitaine Johnson, qui a ajouté que ce sera à l'enquête de confirmer cette hypothèse.

L'hélicoptère en question fait partie de l'Escadrille 103 basée à Gander et dont la tâche est de participer aux opérations de recherches et de secours. La base compte trois de ces gros bimoteurs jaune vif.

Le Canada possède 12 hélicoptères

Labrador et ceux-ci n'en sont pas à leur premier problème de moteur. En octobre, un hélicoptère de ce type s'est écrasé en flammes à Marsoul, en Gaspésie, et les six membres d'équipage ont été tués. Plusieurs cas de panne d'un des deux moteurs de ces appareils ont aussi été rapportés, pannes qui ont obligé leur équipage à atterrir d'urgence autant sur terre que dans l'eau. Une panne impliquant les deux moteurs en même temps est plutôt rare, cependant.

« Généralement, le problème est causé par un bris du système d'alimentation en carburant, ce qui n'affecte alors qu'un seul moteur », a expliqué M. Johnson. Celui-ci a toutefois signalé que l'appareil impliqué dans l'incident d'hier n'avait jamais connu de panne de moteur auparavant.

Josée,
Voiture
Kaput!
Besoin d'une
nouvelle.

Luc

Luc,
Toi qui es maniaque
des télécommandes,
profites-en pour
prendre le
déverrouillage
sans clé.

Josée

Josée,
Prends la
climatisation,
tu vas pouvoir
faire ta fraîche!
Ah! Ah!

Luc

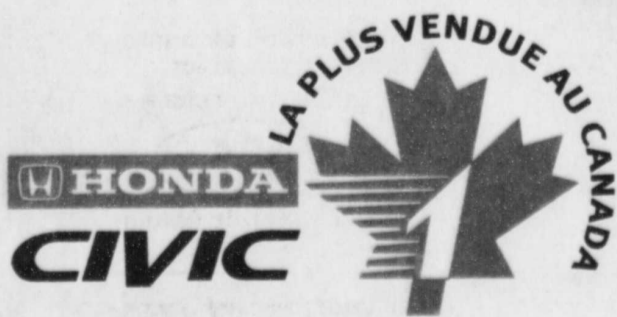
Luc,
Sois chez Honda
à 18h, sinon
JE choisis
la couleur.

Josée

LA CIVIC ÉDITION SPÉCIALE

16 900 \$*

Tout équipée et prête à partir.



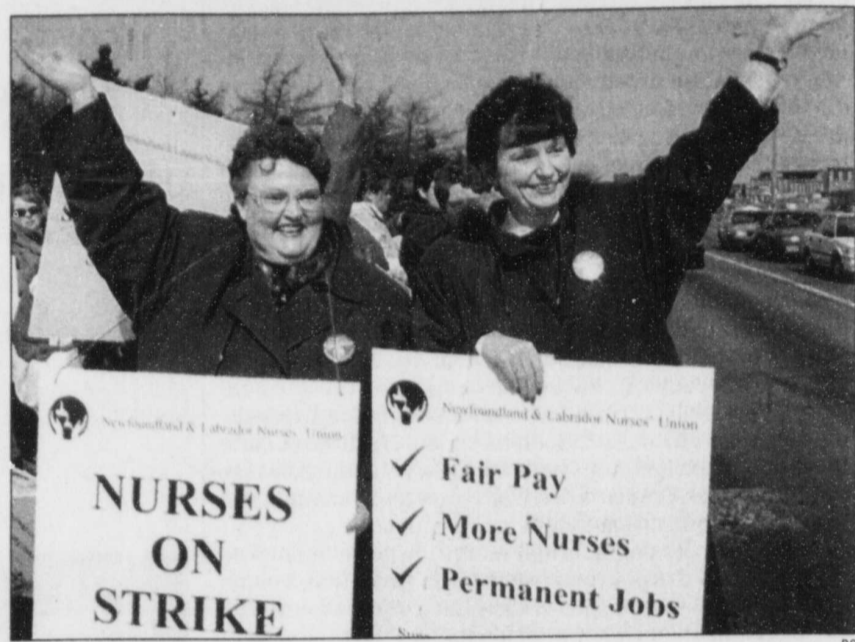
*P.D.S.F. de la Civic Édition Spéciale à boîte manuelle (modèle EJ651X). Transport et préparation (850 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Tous les détails chez votre concessionnaire.

NÉGOS AVEC L'ÉTAT

Pas de surprise pour la FIIQ

La Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec (FIIQ) n'a pas décelé de grandes surprises dans le dépôt, hier, du projet de convention collective soumis par le comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux. « Que ce soit dans son dépôt d'intention ou dans son projet de convention collective, l'orientation de la partie patronale est toujours la même: décentraliser le plus grand nombre de matières à négocier au palier local », souligne au SOLEIL la porte-parole de la FIIQ, Louise Rochefort. Toutefois, à la fédération, on se réjouit à l'idée que le patron semble ouvrir la porte toute grande à la négociation. Contrairement aux autres syndicats de la santé et à ceux des secteurs de l'éducation et de la fonction publique, la FIIQ a maintenant en main le projet patronal de convention. En effet, les autres syndicats n'ont, pour l'instant, que les grandes intentions des employeurs à se mettre sous la dent. G. L.

Dans les Maritimes aussi...



Les 4500 infirmières de Terre-Neuve ont débrayé, hier, pour réclamer sensiblement les mêmes conditions que leurs collègues québécoises. La présidente de la Fédération des infirmières du Canada, Kathleen Connors (à gauche), s'est jointe à la présidente provinciale, Debbie Forward, sur une ligne de piquetage à St. John.

Équité: la CEQ contre-attaque

MICHEL HÉBERT
Presse canadienne

QUÉBEC — N'en déplaise à la CSN, la CEQ continuera de revendiquer auprès du gouvernement à la fois un règlement d'équité salariale et une augmentation de salaire pour chacun de ses membres.

La CEQ croit pouvoir obtenir un règlement favorable sur ces deux fronts parce que, contrairement à la CSN, elle a opté pour la bonne stratégie de négociation.

« Nous, nous avons décidé d'être actifs dans ce dossier dès le début, a déclaré à la Presse canadienne, hier, la vice-présidente de la CEQ, Monique Richard. Nous avons fait des études, des travaux, des enquêtes sur le terrain. Nous avons évalué les emplois, fait des comparaisons et les revendications conséquentes (au Conseil du trésor).

« La CSN a fait une plainte devant la Commission des droits de la personne, c'est son choix. Ça fait qu'elle n'est pas au jeu dans le dossier de l'équité salariale. Dans cette organisation, il y a des enseignants, elle répondra de sa façon de faire à ses membres. Ça ne nous concerne pas. Nous, nous avons une obligation de résultat pour nos membres.

« Nous, nous avons une demande d'équité salariale depuis 1992 et une demande salariale en front commun, et les deux s'additionnent. On est conscient que ça va imposer des ajustements salariaux, mais quand on fait une demande d'équité salariale, on ne fait pas une demande d'augmentation de salaire. Ce sont deux choses différentes. C'est très clair pour nos membres, ça devrait l'être pour la

CSN », a insisté M^{me} Richard qui, comme d'autres à la CEQ, digère mal les récents propos des dirigeants de la CSN.

La CEQ rappelle que, depuis 1992, le gouvernement a versé 600 millions \$ en redressements salariaux à divers corps d'emplois publics comme les infirmières, les bibliothécaires, les ergothérapeutes, les physiothérapeutes, etc. Le Conseil du trésor estime que les revendications de la CEQ pour l'équité salariale dans l'enseignement coûteraient 700 millions \$. Le gouvernement offre 100 millions \$.

Mardi, Gérald Larose a ouvert les hostilités en soutenant que les demandes de la CEQ forceront une restructuration des échelles salariales dans l'enseignement au détriment de certains enseignants du collégial syndiqués à la CSN.

Irritée, Lorraine Pagé a jugé que ces propos soulevaient un « problème d'éthique syndicale » pour la CSN qui, à la veille de décisives négociations avec le gouvernement, menaçait la solidité du front commun.

En réplique, la CSN affirmait qu'elle ne laissera pas « tout l'espace public » aux enseignants qui, à ses yeux, tentent de se servir de l'équité salariale comme « faire-valoir » à des hausses de salaire pour tous.

« On ne peut pas mettre au ban un processus d'équité salariale parce qu'il y a des négociations sur les droits parentaux, la retraite et le salarial. Les négociations doivent continuer », soutenait M^{me} Richard, hier, en notant que la CEQ avait voulu régler le dossier d'équité salariale l'an dernier mais que le gouvernement l'a reporté pour cause d'élections.



C'est écrit noir sur blanc. Vous avez besoin d'une voiture... tout de suite. Une voiture fiable, super excitante à conduire et équipée comme

pas une : climatisation, déverrouillage sans clé

télécommandé, serrures électriques et, bien sûr, prix exceptionnel. La nouvelle Civic Édition Spéciale. Prenez note qu'elle est offerte maintenant

... mais pas pour longtemps.

COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9 POUR OBTENIR UN CATALOGUE OU L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS.

HONDA
CONÇUE ET CONSTRUITE SANS CONCESSION

POLITIQUE INTERNATIONALE

Québec se donne les coudées franches

PIERRE APRIL
Presse canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec a adopté, hier, une déclaration formelle qui l'autorise à agir en son nom propre et sans l'aval d'Ottawa dans tous les forums internationaux où la culture québécoise, sa langue et son identité sont en cause.

Cette nouvelle politique, qui va sûrement susciter la colère du gouvernement fédéral, affirme que le Québec est autorisé à agir partout où il le juge nécessaire pour assurer la survie de son identité culturelle.

La déclaration rendue publique par la ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin, et sa collègue de la Culture et des Communications, Agnès Maltais, décerne ce qui suit : « Le gouvernement du Québec déclare que dans tous les forums internationaux traitant d'éducation, de langue, de culture et d'identité, il est fondamental que le gouvernement du Québec s'exprime de sa propre voix au nom du peuple québécois. »

La déclaration prévoit aussi que le Québec a l'intention d'entreprendre des négociations avec le gouvernement fédéral « aux fins de participer à certaines organisations internationales auxquelles le Canada est l'État statutairement accrédité ».

En clarifiant ses intentions, le gouvernement a aussi noté « que le Québec a intérêt à multiplier ses relations, tant dans le cadre bilatéral que multilatéral, avec des États, des gouvernements, représentants des nations souveraines et non souveraines, afin de promouvoir la diversité culturelle et d'apporter sa contribution constructive et originale au dialogue international des cultures. »

Déjà, le Québec a amorcé avec succès sa quête de reconnaissance, a affirmé M^{me} Beaudoin hier. « De Barcelone à Paris et à Bruxelles, nous nous sommes entendus avec les Catalans et les Français, les Wallons et les Flamands sur la nécessité que des gouvernements qui, comme ceux du Québec, de la Catalogne, de la Flandre, de la Wallonie et de la France, ont des pouvoirs exclusifs en éducation, langue et culture, puissent participer directement à des forums ou à des organisations internationales. »

Ce type de reconnaissance internationale devrait s'étendre, selon la politique québécoise, partout où le Québec a l'intention d'établir des relations culturelles, même dans des pays non francophones et de culture latine. « Pour parvenir et pour réussir à donner une impulsion, soit à notre économie, soit à nos nouvelles technologies, comme à la culture, il faut poser des gestes concrets, a expliqué la ministre Maltais. Avoir notre voix au chapitre est le premier geste qu'on doit poser. »

CHASSE AUX PHOQUES
Ça barde sur la banquise

HALIFAX (PC) — Un journaliste et un militant pour la défense des animaux ont affirmé hier avoir été agressés par des chasseurs de phoques, alors qu'ils tentaient d'observer la chasse annuelle dans le golfe Saint-Laurent.

Nick Jenkins, du International Fund for Animal Welfare (IFAW) de Londres, a déclaré au cours d'une conférence de presse que quatre chasseurs de phoques l'avaient frappé, ainsi que le journaliste Theo Terwiel, des Pays-Bas, avec leurs poings ensanglantés et une arme de chasse.

Ces accusations ont fait surface alors que les dirigeants du ministère fédéral des Pêcheries étudiaient la possibilité de porter des accusations contre MM. Jenkins et Terwiel pour le

même incident. Les chasseurs de phoques ont accusé les deux hommes de ne pas avoir respecté la zone tampon de 25 mètres prévue entre les observateurs et les chasseurs.

Nick Jenkins affirme que lui-même et M. Terwiel photographiaient les chasseurs manipulant des carcasses de phoques et se trouvaient à 61 mètres de l'endroit où avait lieu la chasse, bien au-delà de la zone tampon.

Après avoir été repérés par quatre chasseurs qui ont commencé à marcher dans leur direction, les deux hommes ont décidé de retourner à leur hélicoptère.

M. Jenkins dit que l'un des chasseurs l'a rattrapé avant qu'ils ne puissent partir.

Un incontournable du printemps

avec ROSS MAYER COLLECTION

Tailleur-robe avec manches. Couleur sable. 100% polyester. 595\$ l'ensemble.

CHEIKHA L'INTEMPOR'ELLE

PLACE STE-FOY 652-8876

LA FORMATION CONTINUE... POUR DÉFIER L'AVENIR !



AJOUTEZ DE LA VIE À VOS ANNÉES ET DES ANNÉES À VOTRE VIE !

SI VOUS AVEZ 50 ANS ET PLUS...

...C'EST LE TEMPS, CE PRINTEMPS, DE PROFITER DU PROGRAMME DES ACTIVITÉS DU 3^e ÂGE !

- Cours
- Entretiens
- Ateliers

Date limite d'inscription : 16 avril 1999

POUR LE PLAISIR D'APPRENDRE !

RENSEIGNEMENTS ET BROCHURE: **656-3202**

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION CONTINUE

Tél. : (418) 656-3202 ou 1 800 561-0478
Télééc. : (418) 656-5538
Mél. : dgfc@dgfc.ulaval.ca

UNIVERSITÉ LAVAL

LE SAVOIR DU MONDE PASSE PAR ICI

www.ulaval.ca

L'INCROYABLE VENTE ÉCLAIR

Samedi et dimanche, 27 et 28 mars 1999

UNE EXPLOSION de rabais printaniers DE 10% À 50%



Canapé 2 places en cuir véritable de couleur cognac **1995 \$**

Canapé 3 places: 2595\$
Vaste choix de coloris.



Lit grand format en métal **595 \$**

Choix de finitions moyennant un léger supplément.



Fauteuil LA-Z-BOY^{md} garni de tapisserie **895 \$**



Canapé 2 places à carreaux vert, ocre et bordeaux **695 \$**

Canapé 3 places: 895\$
Vaste choix de garnissages.



Mobilier de salle à manger en merisier
La table et 4 chaises: **1295 \$**

Vaste choix de finitions.

Élément audio-vidéo teint noyer **1395 \$**

Vaste choix de finitions.

COMMENCEZ À PAYER DANS 1 AN

*Mars 2000.
Conditionnel à l'approbation du crédit. Acompte 30%.
Conditions en magasin.

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O.
Québec, 681-0171

CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette
Québec, 681-0171

LA GALERIE DU MEUBLE

DÉCORATION INTÉRIEURE

www.lagaleriesdumeuble.com
1 800 463-2277

ROCHE BOBOIS
9, rue Courcellette
Québec, 681-4101

RIVE-SUD
170, rue Kennedy
Lévis, 838-9982

Heures d'ouverture: Lundi au mercredi 9h à 17h30. Jeudi et vendredi 9h à 21h. Samedi 9h à 17h. Dimanche 12h à 17h.
Certains articles présentés sont en quantités limitées et peuvent différer d'un magasin à l'autre.

Certificat-cadeau 40 \$

LA GALERIE DU MEUBLE

Ce certificat-cadeau est applicable à tout achat de meubles de 400 \$ et plus effectué les 27 et 28 mars 1999. Non monnaie. Ne s'applique pas aux commandes antérieures. Un seul coupon par client. Ne peut être utilisé conjointement avec tout autre certificat-cadeau ou promotion. Veuillez présenter au moment de l'achat.

PROCÈS DE TRAN SY TUAN

Le tueur voulait achever une de ses victimes à l'hôpital

La survivante du Harvey's témoigne en cour

MONTREAL (PC) — Dans les jours qui ont suivi le double meurtre au restaurant Harvey's du quartier Côte-des-Neiges, à Montréal, Tran Sy Tuan projetait d'aller achever l'employée Annie Pellerin à l'hôpital.

C'est ce qu'a révélé hier le jeune L 1/8, qui avait 14 ans quand il a participé avec un adolescent du même âge, sous la direction de Tran, au hold-up meurtrier aux dépens du restaurant, la nuit du 28 octobre 1996.

Témoignant au procès de Tran (20 ans), L 1/8 raconte

qu'après avoir emporté l'argent qui se trouvait dans le tiroir-caisse au sous-sol et y avoir laissé Annie Pellerin (20 ans) ligotée, le visage couvert de sang et blessée gravement au cou, il était remonté au rez-de-chaussée pour assister à une scène horrible.

Les deux employés que les adolescents, à la pointe de la machette, avaient ligotés dans la cuisine quelques minutes plus tôt, étaient passés au couteau. Le corps de Guy Desmarais (44 ans) baignait maintenant dans une mare de sang et Tran

passait à Robert Pinteau (32 ans). Tran lui soulevait le corps et lui tranchait la gorge, d'une oreille à l'autre.

Mais Tran voulait en finir avec Annie au sous-sol, poursuit L 1/8. Aussi y descend-il accompagné des deux jeunes. Annie (20 ans) avait réussi à se défaire de ses liens et se préparait à appeler la police. Tran prend la machette de J 1/8, l'autre adolescent, une arme d'une trentaine de pouces de long, et il en donne plusieurs coups, des pieds à la tête d'Annie.

Faut qu'on s'en aille! glisse L 1/8 à son ami. Et le trio de quitter les lieux, la laissant pour morte. Quand, quelques jours plus tard, L 1/8 rencontre Tran par hasard, celui-ci, qui a appris qu'Annie a survécu, lui dit qu'il faut aller la tuer à l'hôpital.

Annie Pellerin a témoigné, sans la moindre émotion, des mêmes événements. Dès l'entrée des voleurs à l'heure de fermeture, elle a tout de suite reconnu Tran, un type qu'elle voyait très souvent au restaurant.

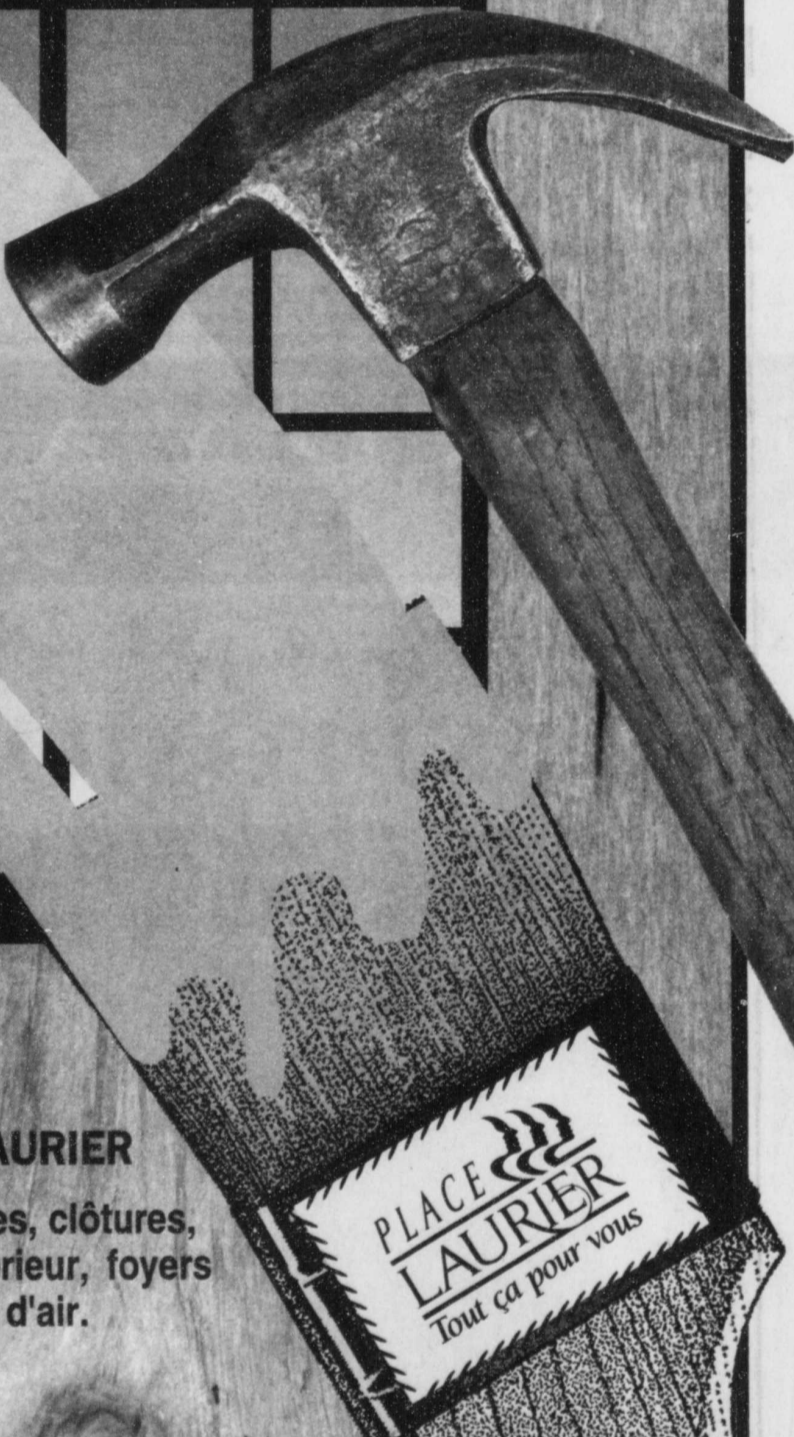
Les coups de machette que lui a servis Tran pour essayer de l'achever sur place lui avaient brisé le crâne à deux endroits et traversé deux fois la cage thoracique, sans compter des lacérations à une oreille, aux bras et aux mains.

Elle avait langui quatre heures, inconsciente, sur le plancher, quand la gérante, Lyne Dansereau, l'avait découverte au moment de l'ouverture du restaurant, à l'aube.

Annie Pellerin en est restée partiellement invalide. Rantière de la CSST, elle ne peut toujours pas travailler. Ce matin, le deuxième adolescent, J 1/8, poursuit sa déposition devant le jury présidé par le juge Jean-Guy Boillard.

Ce printemps à Place Laurier

PLACE À LA RÉNOVATION



DU JEUDI 18 MARS
AU DIMANCHE 28 MARS

MAIL CENTRAL DE PLACE LAURIER

Auvents, portes, fenêtres, toitures, clôtures, rampes d'aluminium pour l'extérieur, foyers au gaz, balançoires, échangeurs d'air.

R.D.R. DROLET INC.
EDENAIR DISTRIBUTION INC.
MENUISERIE CLAUDE LAROCHE INC.
SEARS CANADA INC.
AUVENTS W. LECOURE INC.
DÉCO-RAMPE INC.
MIVILLE SOLUTION CLIMAT CONFORT INC.
RÉNO PEINTURE R.L. ENR.
RÉNOVATION J.R.S. INC. (ARCON CANADA)

LA BAIE FUTURE SHOP SEARS SPORTS EXPERTS TOYS'R'US ZELLERS 40 RESTOS



801 Course, tout terrain

- Traité pour imperméabilité
- Système "Absorb"
- Hommes et femmes 119\$95

La boutique spécialisée

La Vie Sportive

600 Bouvier, Québec 623-8368

les étudiants et étudiantes en foresterie de l'Université Laval présentent:

le salon de la forêt
...naturellement!

Entrée gratuite
Tirages et prix de présence

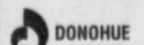
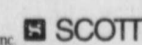
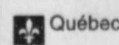
Exposants
Informations
Cabane à sucre
Machinerie
Spectacles



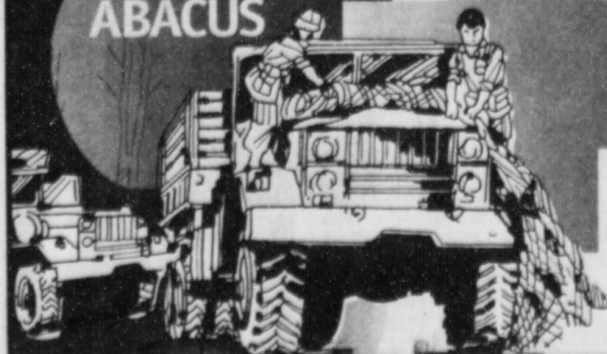
Jeux
vendredi 26 - 12:00 à 21:00
samedi 27 - 09:00 à 18:00
dimanche 28 - 09:00 à 18:00

mars 1999

LE SOLEIL



Ce soir :
Opération
ABACUS



Près de 60 000 militaires
sur un pied d'alerte

pour le passage du millénaire

Une série de reportages surprenants de Pierre Sirois

LE GRAND JOURNAL

Ce soir 17 h 30



TQS

BRANCHÉE

SUR QUÉBEC

La cour donne raison à Miville Tremblay et « La Presse » L'ex-cadre de la Laurentienne débouté

MONTREAL (PC) — Le juge André Rochon de la cour supérieure considère que l'homme d'affaires Jacques Drouin, ex-président de la mutuelle La Laurentienne, a échoué dans sa tentative de démontrer que le journaliste Miville Tremblay de La Presse l'avait diffamé et qu'il devait lui verser une compensation de 21 millions \$ pour les torts encourus.

« Le Tribunal est d'avis que La Presse en général et Tremblay en particulier se sont acquittés correctement de leur travail d'information et ce, dans le respect des normes journalistiques applicables. « Le tribunal n'a décelé nulle part une motivation autre du journaliste que celle de servir une cause qu'il estime par ailleurs juste », conclut le juge Rochon dans une décision publiée hier.

TÉMOIN FAVORABLE

M. Marc Thibault, ex-directeur de l'information de Radio-Canada, a conclu à la suite d'un examen des textes publiés en 1993 que Miville Tremblay a eu le souci « de donner une information exacte, poussée, soignée, responsable, dans un dossier d'une complexité évidente. »

Par contre, le juge Rochon fait valoir, en substance, que M. Drouin est bien mal placé pour se plaindre de la couverture journalistique de Miville Tremblay puisqu'il a lui-même contribué à dissimuler les faits. Le juge considère que le journalis-

te a mené une enquête minutieuse avant d'écrire que Jacques Drouin touchera secrètement une commission de 1 188 000 \$ si la transaction entre la mutuelle La Laurentienne et le Mouvement Desjardins était conclue, commission prise à même l'avoire des mutualistes de La Laurentienne.

« Le comportement de Drouin est à l'origine du caractère suspect de ce paiement », écrit le juge. « Tout est fait pour ne rien dévoiler », ajoute-t-il.

CONCLUSION RAISONNABLE

Le juge va plus loin. « Une conclusion raisonnable pouvait être tirée des faits: à l'insu de ceux qui avaient demandé (la ministre Louise Robic et l'inspecteur général des institutions financières) et de ceux qui avaient intérêt à connaître (les mutualistes de La Laurentienne), une somme importante est versée à Drouin dès que la transaction se réalise. Sous cet angle, si cela n'est pas une commission, cela lui ressemble. »

Dans sa poursuite au montant de 21 millions \$, une réclamation d'une ampleur exceptionnelle, Jacques Drouin se disait victime d'une campagne de dénigrement dont l'origine unique était les articles faux, mensongers, malicieux de Miville Tremblay lui ayant valu des propos hostiles à l'Assemblée nationale, porté un coup fatal à sa réputation si bien qu'il a été obligé de s'expatrier en Angleterre pour gagner sa vie.

Un transexuel enfin reconnu « homme » par l'état civil

MONTREAL (PC) — Un transexuel montréalais, dont la transformation en homme n'est pas complétée, a finalement obtenu ce qu'il demandait depuis un an et demi au Directeur de l'état civil: un nouveau certificat de naissance qui spécifie que son sexe est masculin.

C'est ce qu'a indiqué hier l'avocate de l'individu en question, M^{re} Andray Renaud, qui a précisé que l'entente à l'amiable est intervenue il y a trois semaines. Selon les explications de M^{re} Renaud, les fonctionnaires ont renoncé à leur exigence première qui était d'attendre pour émettre le certificat que la transformation en homme soit complétée. Dans le cas présent, il s'agissait de l'ablation du vagin et de la construction d'un pénis, interven-

tions que l'individu en question jugeait coûteuses et risquées.

À un moment donné des discussions, les porte-parole du Directeur de l'état civil ont demandé un avis au Collège des médecins et ont demandé au transexuel d'en attendre les résultats.

Celui-ci a refusé en raison des multiples désagréments que lui causait la présentation de son certificat d'état civil sur lequel il était spécifié qu'il était de sexe féminin. Cela s'est produit au moment de demander ou de renouveler son passeport, notamment, a épliqué M^{re} Renaud.

Selon ce que lui a dit son client, M^{re} Renaud croit que la décision du Directeur de l'état civil va constituer un baume aux yeux d'autres transexuels.

ACURA

35 000\$ P.D.S.F.*
La nouvelle TL 1999.

Offrez-vous la voiture de l'année.



*Voiture canadienne de l'année 1999.
Association des Journalistes
Automobile du Canada



✓ V6 de 225 chevaux avec VTEC
✓ SportShift
✓ Sièges chauffants en cuir
✓ Toit ouvrant électrique
✓ Chaine Bose* avec lecteur CD

✓ Antipatinage des roues
✓ 2 premiers services d'entretien compris
✓ Assistance routière 24 heures Acura
✓ Phares haute intensité



Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

*P.D.S.F. de la 3.2TL 1999. Transport et préparation (850\$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. *Bose est une marque déposée de Bose Corporation.

ACURA
Optima
QUÉBEC

4901, boul. des Galeries

622-8180

Extérieur sans frais: 1-888-21ACURA

Voisin des Galeries de la Capitale

ROULEZ
EN NEUF
LE SOLEIL

www.acuraoptima.com

1422160

PRÉMONT FORGUES déménagement

dans de nouveaux locaux à l'intérieur de Place de la Cité

Recherchez
les étiquettes
rouges

-20%
supplémentaire

Et obtenez un rabais supplémentaire
de 20% sur prix déjà réduits

sur fourrures, cachemire, alpaga et laine, agneau retourné, cuir,
pelisse. Sélection de chapeaux, bandeaux et boas de fourrure.

Tous nos
manteaux
sont réduits

Pour une
semaine seulement

24
MOIS*

SANS INTÉRÊT
C.A.C.

PLAN
MISE DE CÔTÉ*

Entreposez vos fourrures
dès maintenant et courez
la chance de gagner un voyage
-cueillette et livraison gratuites-
654-3660

DU JAMAIS VU!

	Prix réduit	
Microsuède	198\$	-20% suppl.
Cachemire - laine	468\$	-20% suppl.
Manteau de laine	218\$	-20% suppl.
Agneau retourné 7/8	998\$	-20% suppl.
Vison femelle	3998\$	-20% suppl.
Jaquette vison	2198\$	-20% suppl.
Castor rasé	4998\$	-20% suppl.

Prix sujets à
vente préalable
les rabais ne s'ap-
pliquent pas aux
ventes antérieures.
* sur tout achat
de 798\$ et plus

PRÉMONT FORGUES

FOURRURES • MANTEAUX

PLACE DE LA CITÉ • SAINTE-FOY 654-3660

Fermé le dimanche



DU 26 MARS AU 3 AVRIL 1999

LA PLUS
GRANDE
FERME
DE PÂQUES

JAMAIS RÉALISÉE AU QUÉBEC

DÉCOUPEZ LE COUPON
VOUS POURRIEZ

GAGNER :
4 PANIERS GOURMANDS
D'UNE VALEUR DE 250 \$ CHACUN

JEANNOT EST UN LAPIN
CALIFORNIEN PRÊTÉ PAR
LA FERME BENOÎT HAMEL



LE SOLEIL

CONCOURS
1 000 \$ DE GOURMANDISES

DÉCOUPEZ CE COUPON ET DÉPOSEZ-LE DANS LE BARRIL PRÉVU À CET EFFET
À LA BONBONNIÈRE DES GALERIES DE LA CAPITALE SITUÉE DANS LA COUR
CENTRALE. LE TIRAGE AURA LIEU LE SAMEDI 3 AVRIL 1999 À 10 H.
À GAGNER : 4 PANIERS GOURMANDS D'UNE VALEUR DE 250 \$ CHACUN

NOM : _____
ADRESSE : _____
VILLE : _____ CODE POSTAL : _____
TÉLÉPHONE : _____

FAITES RÊVER
VOS P'TITS
POUSSINS
D'ICI L'ARRIVÉE DE
JEANNOT LAPIN !
LA VISITE EST
GRATUITE!

GALERIES
DE LA CAPITALE

COLS BLEUS FÉDÉRAUX

Loi spéciale
malgré l'ententeJEAN-SIMON GAGNÉ
Le Soleil

QUÉBEC — Malgré la conclusion d'une entente de principe avec le syndicat représentant les 14 500 cols bleus fédéraux, une majorité de députés ont voté, hier, à Ottawa, en faveur d'une loi spéciale forçant leur retour au travail.

Richard Côté, vice-président de la région Québec pour l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC), estime que le gouvernement a imposé l'entente de principe grâce à la menace de loi spéciale. « C'est de la dictature, pas de la négociation. » Pour lui, le gouvernement ne répond pas aux principales demandes des cols bleus, notamment l'abolition du zonage, qui permet de payer différemment un employé de Québec ou de Banff, par exemple.

L'entente de principe intervenue entre l'Alliance et le gouvernement prévoit une augmentation de 4,75% sur deux ans, plus une hausse immédiate de 5 cents l'heure. Le nombre de zones de travail est aussi ramené de 10 à sept. Le président de l'Alliance, Daryl Bean, a toutefois estimé que le gouvernement sabotait le processus de négociation en adoptant une loi spéciale en dépit de l'accord de principe.

Hier, les cols bleus ont perturbé la circulation sur la route 138, à la hauteur du pénitencier fédéral de Donnacona. Ils ont aussi dressé des piquets de grève devant les édifices fédéraux à Ottawa. Même s'il est peu probable que le syndicat défie la loi, les cols bleus de Québec envisageaient d'organiser ce matin une partie de soccer sur les pistes d'atterrissage de l'aéroport Jean-Lesage. Un baroud d'honneur pour terminer une grève qui aura duré 48 jours...

La loi votée par le Parlement canadien prévoit des sanctions draconiennes pour les cols bleus qui refuseraient de rentrer au travail. Mille dollars par jour pour un employé. Cinquante mille dollars par jour pour un dirigeant syndical. Cent mille dollars par jour pour un syndicat. Le président du Conseil du trésor du Canada, Marcel Massé, a soutenu qu'il était nécessaire d'avoir recours à cette loi afin d'assurer les services essentiels, particulièrement le transport des céréales ou le traitement des déclarations de revenus.

DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

Une ex-députée porte plainte

Peut-être sous l'influence politique, la haute direction de la Sûreté du Québec (SQ) a ordonné à son unité des crimes économiques de mener une enquête à l'endroit de l'ex-députée péquiste Luce Dupuis, a indiqué hier le capitaine Michel Carlos, devant le comité de déontologie policière. À l'époque, en avril 1993, les anciens employés politiques alléguaient que M^{me} Dupuis avait frustré le gouvernement de plus de 1000\$. Elle a été acquittée en juillet 1994 de manoeuvres frauduleuses. L'ex-députée a porté plainte au comité de déontologie policière contre l'enquêteur de la SQ, Jean Paradis. Hier, il a expliqué qu'il avait en main trois éléments pour entamer son enquête, soit une mise en demeure de Denise Quevillon, congédiée par Luce Dupuis; les agendas de M^{me} Quevillon et une lettre adressée par M^{me} Quevillon au leader de l'opposition, Guy Chevrette. Appelé à témoigner, le patron de la section des crimes économiques de la Sûreté du Québec, le capitaine Michel Carlos, a déclaré qu'à l'époque, l'ordre d'enquête provenait d'en haut. Appelé à préciser sa pensée par le procureur de la déontologie, M^{re} François Fortier, le capitaine dit avoir reçu ses ordres de Claude Quinn et de Jean-Claude Turcotte, alors membres de la direction générale. À leur demande, d'ailleurs, Carlos a été le premier policier à rencontrer M^{me} Quevillon. « Elle m'a dit que Guy Chevrette lui avait suggéré d'appeler la police. » (PC)

APEC

Journaliste blanchi

L'ombudsman du réseau anglais de Radio-Canada disculpe le journaliste Terry Milewski de toute faute professionnelle ou parti pris dans sa couverture de l'enquête sur l'APEC. L'ombudsman David Bazay en vient à la conclusion « que les dépêches de M. Milewski dans son ensemble ne prêtent pas à critique du point de vue de l'exactitude et de l'équité ». Le bureau du premier ministre Jean Chrétien avait demandé une enquête de l'ombudsman, en octobre, après avoir reproché au journaliste de CBC d'avoir « diffusé des insinuations, des allégations non fondées et de fausses déclarations » dans sa couverture de l'enquête sur les événements du Sommet de l'APEC de 1997 à Vancouver. La correspondance électronique privée entre M. Milewski et Craig Jones, un manifestant étudiant dont les plaintes ont contribué à déclencher l'enquête, était au coeur de la plainte. (PC)

AFFAIRE BOIES

Comparution
reportée

La comparution de Sylvain Boies, qui devait avoir lieu hier après-midi dans sa chambre d'hôpital, a été reportée à une date ultérieure. Il semble que l'individu de 27 ans serait encore trop confus pour être en mesure de comprendre la nature des accusations qui seront portées contre lui. Boies est cet individu de Saint-Thomas de Joliette qui avait été arrêté par les policiers de Trois-Rivières-Ouest, dans la nuit du 13 au 14 mars, pour conduite avec les facultés affaiblies et méfait. Il avait volé la voiture de police dans laquelle il était assis, pris la fuite sur l'autoroute 40, fait demi-tour pour ensuite entrer en collision frontale avec une voiture, tuant deux personnes et en blessant une autre. Il a lui-même été blessé et conduit au pavillon Saint-Joseph du CHRTR où il souffre d'une fracture de la jambe. (PC)

Découvrez
la nouvelle
génération de
chaussures
confort!



Pouliot vous offre des chaussures
exclusives auxquelles vous pouvez
faire confiance.

- Élegantes
 - Choix de modèles (de marche ou habillées)
 - Chaussures souples avec semelles de confort
 - Peuvent contenir une orthèse plantaire
 - Légères et de qualité supérieure
- À l'intérieur des chaussures Pouliot, les ortels et les articulations ont plus de liberté de mouvement et sont plus confortables.



POULIOT

Là où chaussures et santé vont de pair
2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 652-0100

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 3 AVRIL 1999, DANS LA LIMITE DES STOCKS

Tous les meubles[†] et ensembles matelas-sommier sont soldés

ou à bas prix d'achat spécial, dans la limite des stocks




des meubles
convenant à
tout décor



des ensembles
matelas-sommier
aux degrés de
support variés

3 offres fantastiques, au choix:

épargnez 7%, l'équivalent de la TPS* ou,

 avec la carte Sears,

pas de paiement avant un an**

ou, vous avez jusqu'en juin de l'an 2000 pour payer sans intérêt*** tous les meubles[†] et ensembles matelas-sommier

*Offre d'épargner la TPS: Sears déduira un montant équivalent à la TPS du prix de votre achat. L'offre ne s'applique pas aux frais de livraison, de contrat d'entretien ou d'installation. Offre en vigueur jusqu'au samedi 3 avril 1999. **Offre 'Pas de paiement': pas de paiement avant mars de l'an 2000. ***Offre 'Pas d'intérêt': payez en 14 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en juin de l'an 2000. Offres 'Pas de paiement' et 'Pas d'intérêt': sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Offres en vigueur jusqu'au jeudi 1^{er} avril 1999. Renseignez-vous. Toutes les offres: s'appliquent aux meubles[†] et ensembles matelas-sommier des magasins Sears et excluent les articles soldés de nos Centres de liquidation et les achats par catalogue. *R/01 - Meubles; sauf les meubles de jardin et pour bébés.

Certains de nos magasins ne vendent plus de meubles. Demandez à votre magasin Sears l'adresse du magasin Sears Tout pour la maisonSM le plus proche

NP0341899

SEARS

Copyright 1999, Sears Canada Inc.

Découvrez tous les côtés de Sears^{MD}

LE MONDE

Ottawa discret sur le rôle de ses soldats

RAYMOND GIROUX
Le Soleil

OTTAWA — Les 1300 militaires canadiens actuellement en mission de paix en Bosnie sont prêts à se défendre si le conflit au Kosovo dégénère et franchit les frontières de la République yougoslave, ont confirmé au SOLEIL des sources au ministère des Affaires étrangères.

Leur rôle de maintien de la paix prend toutefois une importance accrue car ils se trouvent au cœur de la tourmente, sur le théâtre même des activités militaires.

Leurs 800 collègues déjà prévus pour participer à la force de paix au Kosovo, jusqu'à l'échéance des négociations de Rambouillet, se tiennent de leur côté prêts à se rendre sur les lieux rapidement si le président Slobodan Milosevic

cedait aux objurgations des membres de l'OTAN et signait enfin les accords déjà paraphés par les Kosovars.

L'OTAN n'a toutefois aucun plan pour une attaque terrestre contre la Serbie, dit-on à Ottawa. Seuls les six CF-18 de l'aviation canadienne de la base de Bagotville et maintenant installés à Aviano, en Italie, participent à l'opération militaire internationale aux côtés des Américains et des Européens.

DISCRÉTION

Les ministres Lloyd Axworthy (Affaires étrangères) et Art Eggleton (Défense nationale) ont manifesté une grande discrétion sur les retombées de cette action militaire sur les soldats canadiens, lors d'une conférence de

presse hier. Ils ont simplement annoncé que ces derniers se trouvaient à un haut niveau d'alerte. Les ministres ont aussi refusé pour des raisons de sécurité de décrire avec précision la mission des CF-18 canadiens.

Des frappes aériennes non accompagnées de stratégies militaires ou politiques donnent cependant rarement des résultats, a souligné au SOLEIL le professeur Marcel Belleau, directeur adjoint de la Chaire Téléglobe-Raoul-Dandurand en études stratégiques, à l'Université du Québec à Montréal. Qu'on se rappelle simplement le blitz allemand sur Londres, en 1940, les bombardements massifs des Alliés sur l'Allemagne plus tard dans la guerre, les assauts des B-

52 américains sur le Nord-Vietnam ou les frappes sur l'Irak, devenues routinières, ajoute M. Belleau en entrevue téléphonique.

Par stratégie militaire, il entend une invasion terrestre, extrêmement difficile et coûteuse en vies humaines, dans ce terrain montagneux et couvert de forêts. L'OTAN a toujours nié avoir de tels projets.

RETOUR À LA POLITIQUE

Retour à la case politique, donc: le président Milosevic trouverait dans ces frappes, selon M. Belleau, une occasion de sauver la face en ouvrant, après quelques assauts démontrant le sérieux de l'OTAN, une petite porte diplomatique. «C'est un expert de la dernière minute», dit-il. Le ministre Axworthy disait d'ailleurs, hier, que les bombardements visaient à forcer la

signature de Milosevic et son acceptation d'une présence armée au Kosovo.

Mais il ne faut pas oublier un aspect fondamental, celui de la valeur représentative du Kosovo pour les Serbes. Ces derniers vénèrent toujours l'écrasante défaite qu'ils ont subie aux mains des Turcs en 1389. «Mourir pour le Kosovo est un geste très héroïque pour eux», d'après le professeur.

Il confirme que l'implication de nos troupes en poste en Bosnie n'est pas prévue au programme. «Elles doivent même rester là où elles se trouvent, car leur importance pour le maintien de la paix grandit avec les risques d'extension du conflit». La dizaine de milliers de soldats de l'OTAN en Macédoine et prévus comme force d'extraction pour la mission de paix au Kosovo pourraient vite se transformer en force d'invasion, cependant.

Les cinq phases du plan de l'OTAN

BRUXELLES (AFP) — Le plan d'opération de l'OTAN pour bombarder des cibles militaires serbes en Yougoslavie, baptisé «Force déterminée», est composé de cinq phases, selon des diplomates au siège de l'Alliance.

Phase 0: engagée par l'OTAN depuis l'automne, elle correspond à la préparation de l'opération. Il s'agit du regroupement de quelques 400 avions, principalement sur des bases italiennes ou embarquées sur des porte-avions en mer Adriatique, d'entraînements, de vols de reconnaissance et du recueil de renseignements.

Phase 1: ordonnée mardi soir par le secrétaire général de l'OTAN Javier Solana, il s'agit des premières opérations de bombardement, contre la défense anti-aérienne serbe (rampes de missiles sol-air, radars, centres de communications et de commandement), dirigées par le commandant suprême des forces alliées en Europe, le général américain Wesley Clark.

Phase 2: après une «dégradation importante» de la défense anti-aérienne, Javier Solana peut donner l'ordre, après une nouvelle consultation informelle des membres de l'Alliance, de bombarder une gamme plus large de cibles, c'est-à-dire les forces armées serbes (concentrations de troupes et de matériel, casernes, bases aériennes), jusqu'au 44ème parallèle, qui coupe la Serbie en deux, au sud de Belgrade.

Phase 3: les bombardements sont étendus au nord du 44ème parallèle, englobant la capitale yougoslave.

Phase 4: phase finale de retour à leurs bases respectives des avions et des navires de l'Alliance.



L'ambassadeur de la Yougoslavie aux Nations-Unies, Vladislav Jovanovic, répond aux questions des journalistes après une conférence de presse, hier. Plus tard dans la journée, l'OTAN lançait ses frappes aériennes

Russes et Américains s'opposent à l'ONU

NATIONS UNIES (AP) — Au cours d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU hier à New York, la Russie et les États-Unis se sont opposés publiquement sur la question des bombardements de l'OTAN en Yougoslavie, mettant en évidence les profondes divisions au sein du conseil sur le Kosovo.

L'ambassadeur de Russie à l'ONU Sergey Lavrov, qui avait réclamé la réunion, a accusé l'OTAN de violer la législation internationale et a demandé la cessation immédiate de ses «actions militaires illégales». Il a accusé l'OTAN de ne pas respecter son engagement de ne pas jouer le rôle de «gendarme du monde».

Le vice-ambassadeur des États-Unis Peter Burchfield a répliqué que les frap-

pes aériennes étaient nécessaires «pour répondre à la persécution brutale de Belgrade sur les albanophones du Kosovo et pour éviter une catastrophe humanitaire».

Alors que la crise au Kosovo s'intensifiait, le Conseil de sécurité est resté sur la touche, incapable d'agir à cause de l'absence de consensus entre les cinq membres permanents dotés du pouvoir de veto. Le conseil n'avait pas prévu de consultations sur le Kosovo avant le début des bombardements.

La Russie et la Chine se sont opposées à toute action de l'OTAN sans un feu vert donné au préalable par les 15 membres du conseil, une position soutenue par le Bélarus, l'Inde et la Yougoslavie.

Les États-Unis et la Grande-Bretagne affirment pour leur part que l'OTAN a le

droit d'agir en se basant sur des résolutions existantes du conseil, une position soutenue par la Grande-Bretagne, la France, les Pays-Bas, le Canada, la Slovaquie, l'Albanie, la Bosnie et l'Allemagne, s'exprimant au nom de l'Union européenne.

Le représentant de la Yougoslavie à l'ONU, Vladislav Jovanovic, a exhorté le conseil à condamner rapidement «l'agression brutale et non provoquée» de l'OTAN qui, selon lui, avait déjà entraîné «d'importantes destructions et pertes en vies humaines».

Après une réunion à huis clos, le conseil s'est retrouvé en séance publique. C'est à ce moment que l'incident s'est produit. Aucune déclaration du conseil n'était d'ailleurs attendue en raison de la division entre les membres.

LA YOUGOSLAVIE EN GUERRE

Défense à tout prix

BELGRADE (d'après AP et AFP) — Slobodan Milosevic a soufflé le chaud et le froid hier en appelant sa population à défendre le pays «par tous les moyens» tout en laissant entendre qu'un accord de paix sur le Kosovo était encore possible.

«Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est la liberté de tout le pays. Le Kosovo n'était que la porte destinée à permettre aux troupes étrangères d'entrer» en Yougoslavie, a affirmé M. Milosevic à la télévision serbe, faisant allusion à la mise en place d'une force de maintien de la paix de 28 000 hommes sous commandement de l'OTAN. Le président s'est toutefois dit «déterminé à poursuivre le processus politique (...) pour trouver une solution pacifique aux problèmes du Kosovo».

L'état de guerre a été décrété hier soir en Yougoslavie par le gouvernement à la suite de l'«agression» de l'OTAN, a annoncé l'agence officielle Tanjug.

Cette mesure a été annoncée trois heures après les premiers raids de l'OTAN qui ont visé une vingtaine de cibles de l'armée yougoslave.

C'est la première fois depuis la Deuxième guerre mondiale que la Serbie et le Monténégro sont officiellement en état de guerre.

L'état de guerre permet aux autorités, selon la Constitution, de procéder si nécessaire à une mobilisation générale, de limiter certains droits et libertés individuels et de réquisitionner des biens pour les besoins de la défense du pays.

Journalistes de CNN arrêtés

PARIS (AFP) — Plusieurs journalistes, dont quatre de la télévision américaine CNN ont été arrêtés par la police à Belgrade, alors que les frappes aériennes de l'OTAN étaient en cours, a annoncé hier la chaîne d'information américaine.

Des membres d'autres organes de presse étaient également placés en détention, selon la chaîne, tout en ajoutant qu'on lui avait assuré qu'ils seraient «rapidement» libérés.

Sur son site Internet, CNN a annoncé plus tôt hier qu'elle et deux autres télévisions s'étaient vu refuser par la télévision serbe l'autorisation d'utiliser ses moyens techniques pour la retransmission de leurs reportages.

Le premier ministre yougoslave Momir Bulatovic a annoncé à 23h30, locales, à la télévision que Belgrade avait demandé au Conseil de sécurité des Nations unies «de faire cesser l'agression de l'OTAN et de condamner cet acte de vandalisme».

«Il s'agit d'un acte sans précédent dans les relations internationales, contraire à la Charte de l'ONU et qui met en péril la paix et la stabilité dans la région et sur le continent européen», a déclaré M. Bulatovic.

«La Serbie se défendra et vaincra l'agresseur et l'ennemi», ajoute le communiqué. Le gouvernement yougoslave avait un peu plus tôt déclaré l'état d'alerte, bien que le Monténégro, qui constitue avec la Serbie la République fédérale de Yougoslavie, ait refusé d'appliquer la consigne. Belgrade, tout en exhortant sa population à vaquer à ses occupations habituelles, a prévu abris, occupation et dispositif sanitaire en cas d'attaque aérienne allié, ce qui n'a pas empêché de longues files d'attente de se former pour l'essence et les provisions. La plupart des ambassades occidentales ont évacué leur personnel.

Tous les Balkans sont sur le pied de guerre. La Macédoine, où sont postés environ 12 000 soldats de l'OTAN, craint pour sa sécurité et sa stabilité, malgré les assurances de l'OTAN. «La guerre au Kosovo pourrait s'étendre à tous les Balkans», a estimé le Premier ministre turc, Bulent Ecevit.

La plupart ont été relâchés tôt ce matin. Dimitri Messinis, un photographe de l'Associated Press, a expliqué qu'il se trouvait avec d'autres journalistes sur le toit de l'hôtel Hyatt quand des policiers en uniforme sont arrivés et les ont emmenés dans leurs locaux, dans le centre-ville de Belgrade. Ils y ont passé environ trois heures et demie. Leurs passeports ont été photocopiés et vérifiés pour s'assurer qu'aucun des journalistes ne figurait sur une liste noire.

Ils ont tous été libérés peu avant 2h ce matin, à l'exception du journaliste belge Philippe Deprez, qui travaille pour la radio RTBF. Aucune explication n'a été donnée sur le fait qu'il n'ait pas été relâché.

Belgradois stoïques malgré alertes et rumeurs

VICTORIA STEGIC
Agence France-Presse

BELGRADE — Les quelque 2,5 millions d'habitants de Belgrade ont vécu sans céder à la panique les premiers bombardements de l'OTAN, qui ont touché des cibles militaires dans les environs immédiats de la capitale yougoslave.

Lorsque les sirènes ont annoncé le danger imminent de raids aériens, la population a réagi diversement dans les rues. Des passants se sont mis à courir, d'autres ont continué à marcher tranquillement, tandis que des voitures ont accéléré leur allure.

Dans les immeubles, certains locataires ont suivi les consignes: «Si vous entendez les sirènes, nous vous prions

de vous rendre calmement dans vos abris», avaient répété les radios tout au long de la journée.

Les autorités municipales avaient prévenu qu'il n'y aurait pas de tests d'alerte aérienne et que le premier hululement de sirène annoncerait un «danger réel» de bombardements.

Peu de Belgradois sont descendus dans les caves ou ont gagné les abris les plus proches, où ils ont attendu la fin de l'alerte, sonnée peu avant minuit. Une deuxième alerte d'une minute, à 0h37, a encore moins sensibilisé la population.

Peu après, l'éclairage public a été éteint dans le centre-ville, presque désert, et la population a été invitée à en faire autant.

Jamais les Belgradois n'avaient été

autant à l'écoute des radios. Celles-ci diffusaient de fréquents bulletins d'informations sur les conséquences des bombardements entrecoupés par des chants patriotiques mais aussi de la musique légère.

À l'aéroport militaire de Batajnica, à 15 km au nord de Belgrade, trois foyers d'incendie étaient visibles quelques heures après les raids aériens.

Dans le quartier du bourg de Batajnica à l'architecture austro-hongroise, situé à 2 km environ des hangars de l'aéroport, des explosions sourdes étaient entendues tandis que des

éclairs déchiraient le ciel.

Les deux accès à la route longeant partiellement une piste de l'aéroport étaient bloqués par la police.

Les habitants de Batajnica, dont de nombreux Serbes réfugiés de Croatie, étaient terrés dans les caves le temps du passage des avions de l'OTAN.

Une fois les détonations passées, les plus téméraires sont sortis dans la rue où, par petits groupes, ils échangeaient leurs impressions après cette expérience sans précédent en Serbie depuis la Deuxième Guerre mondiale.

RUMEURS INVÉRIFIABLES

«Nous avons entendu des avions et des détonations, c'est tout», a dit Jelena. Ses deux filles, 9 et 6 ans, sautillant autour d'elle, ne réagissaient pas

aux explosions sourdes qui parvenaient de l'aéroport.

Elle s'est dit plus ou moins rassurée par «une déclaration du président américain Clinton», selon laquelle il n'y aurait plus de frappes pendant les prochains 24 heures. D'où tenait-elle cette information? «C'est ce que disent les gens ici.»

La tension qui s'est installée dans la population, alimentée par la proclamation de l'état de guerre faite à la télévision par le premier ministre yougoslave Momir Bulatovic, a donné libre cours à des rumeurs invérifiables.

L'une de ces rumeurs disait que le système d'approvisionnement de Belgrade en eau avait été touché par des projectiles de l'OTAN.

Expérience inédite depuis la 2^e Guerre mondiale

ROYAUME-UNI

Les lords rejettent l'immunité de Pinochet

MARA BELLABY
Associated Press

LONDRES — Victoire en demi-teinte pour les défenseurs des droits de l'homme. Sept juges de la Chambre des lords ont refusé hier, par six voix contre une, l'immunité à Augusto Pinochet, mais ont aussi sérieusement affaibli la demande d'extradition délivrée par l'Espagne.

Les sept magistrats ont décidé que le général chilien ne bénéficiait pas de l'immunité due aux anciens chefs d'État lors de son arrestation, le 16 octobre à Londres.

La juridiction suprême britannique confirme ainsi son premier arrêt, cassé en décembre en raison de la partialité présumée d'un juge lié à *Amensty International*.

Mais les lords-juges ont aussi estimé que l'ex-dictateur ne pouvait être poursuivi pour les crimes commis avant 1988, date à laquelle la Grande-Bretagne a signé la Convention internationale contre la torture.

TROIS CHEFS RETENUS

En conséquence, ils n'ont retenu que trois des 30 chefs d'inculpation con-

signés dans la demande d'extradition du juge madrilène Baltasar Garzon. Ceux-ci portent sur plusieurs cas de conspiration en vue de torture, un cas de torture et un cas de conspiration en vue d'assassinat.

L'affaiblissement de l'acte d'accusation s'explique par le fait que la majorité des exactions ont eu lieu dans les premières années du régime de l'ex-dictateur, né du coup d'État de 1973.

Le camp Pinochet a immédiatement contre-attaqué après l'annonce du verdict. Les avocats du général ont fait appel de la décision du ministre de l'Intérieur Jack Straw, qui le 9 décembre avait autorisé l'examen de la demande d'extradition de l'Espagne par la justice britannique. L'appel sera examiné lundi par la Haute cour de Londres.

SOUS BONNE GARDE

Augusto Pinochet, 83 ans, va rester en Grande-Bretagne sous bonne garde en attendant la suite de la bataille judiciaire sur son extradition, qui

pourrait durer des mois, voire des années. Le juge Garzon l'accuse de terrorisme, génocide et tortures durant ses 17 ans de pouvoir entre 1973 et 1990.

Au Chili, la décision des lords a été accueillie avec joie par les pro et anti-Pinochet, chaque camp y trouvant des motifs de satisfaction.

Les défenseurs des droits de l'homme ont salué le verdict, malgré la réduction des charges pesant sur l'ex-dictateur. « Il faut avoir à l'esprit que la plupart des criminels sont extradés sur un ou deux chefs d'accusation, pas une dizaine », a souligné Reed Brody de Human Rights Watch, basé à New York.

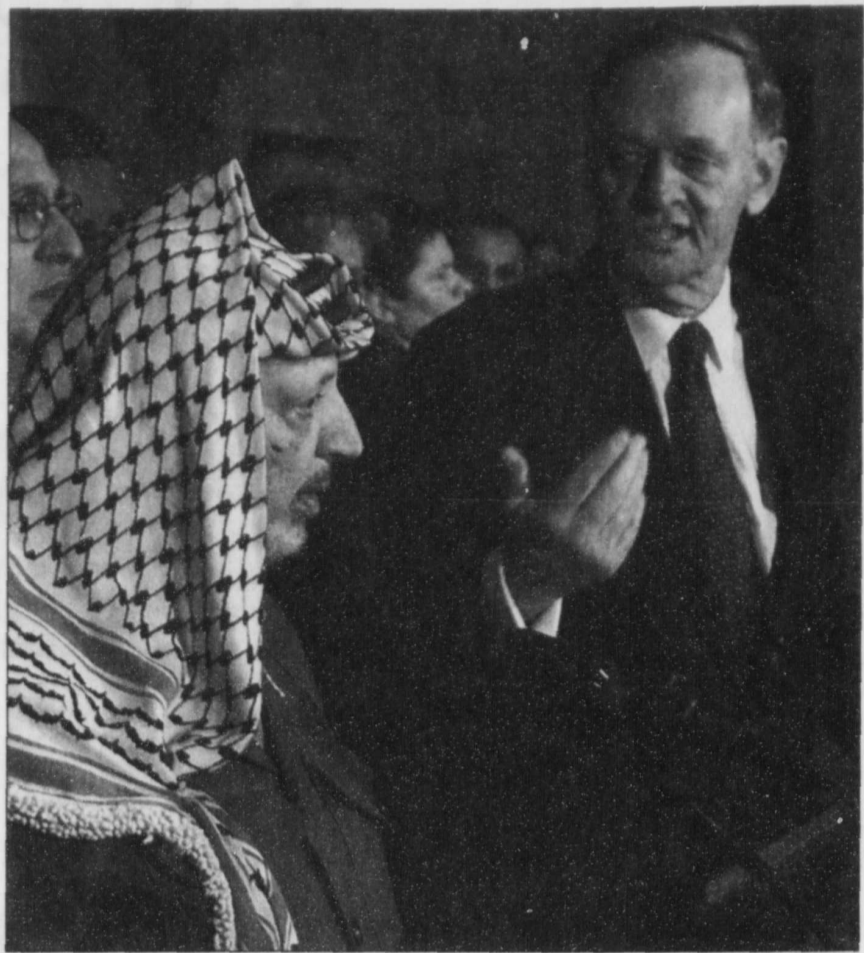
MANIFESTATIONS

À Madrid, 200 personnes rassemblées à la Puerta del Sol ont accueilli la décision des lords par des cris de joie. « C'est un hommage à l'humanité », s'est félicité Carlos Slepoy, un avocat argentin, qui a enquêté sur les crimes reprochés au général.

À l'inverse, l'ancien premier ministre britannique Margaret Thatcher, alliée de longue date du général, a appelé M. Straw à laisser Augusto Pinochet regagner son pays estimant qu'il était « tout à fait injuste de le garder ici ».

Le nombre de crimes reprochés est réduit

Arafat à Ottawa



Le président de l'autorité palestinienne, M. Yasser Arafat, était de passage hier à Ottawa, après une visite aux États-Unis. Il a rencontré le premier ministre Jean Chrétien. Les deux hommes ont procédé à un bref tour d'horizon de la situation mondiale. (PC)



ROUMANIE «Marche du désespoir» dans les grandes villes

Près de 200 000 Roumains sont descendus hier dans les rues de plusieurs villes, dont Bucarest, à l'appel des quatre principales confédérations syndicales pour réclamer la démission du gouvernement, a-t-on appris de source syndicale. Dans la capitale, entre 80 000 et 100 000 personnes, selon les sources, ont participé à une «marche du désespoir», appuyés par des milliers de véhicules. Ils ont notamment dénoncé «la politique criminelle du gouvernement» en matière de protection sociale, «l'indifférence du pouvoir» face aux difficultés croissantes des Roumains, ainsi que la «corruption qui sévit au sein de la classe politique». «Démission» et «Aux voleurs», ont scandé les manifestants, dont la colonne était ouverte par un âne tractant une charrette symbolisant «l'état de l'économie roumaine». À Brasov, près de 8000 manifestants ont réclamé la démission du cabinet du premier ministre Radu Vasile et la tenue d'élections anticipées. Des dizaines de milliers de personnes ont participé à des manifestations similaires à Cluj (centre), Suceava (nord), Arad et Timisoara (ouest), Constanta (est), Alba Iulia (centre). (AFP)

KENYA Déraillement meurtrier

At moins 32 personnes, dont une Française, ont péri dans le déraillement inexplicable, dans la nuit de mardi à hier, du train Nairobi-Mombasa, au sud-est du Kenya. Une centaine de personnes au moins ont été blessées dans l'accident. Le train transportait entre 400 et 645 passagers, selon les estimations. Au beau milieu de la nuit, le «train s'est emballé à une vitesse folle, tout sautait dans les wagons», a raconté Danièle Delmas, attachée commerciale d'Air France. Presque toutes les voitures sont sorties de la voie. Sur les lieux, wagons défoncés, tôles tordues, valises béantes et effets éparpillés sur le sol témoignaient de la violence de l'accident. «Le train allait trop vite, nous avons entendu un choc puis tout le monde s'est mis à crier», raconte Julius Mutungi, serveur au wagon restaurant du train. «Nous avons pensé que nous allions tous mourir». C'est dans les voitures de 3^e classe, proches de la locomotive, surchargées de voyageurs ne pouvant payer les tarifs élevés des 2^e et 1^{re} classes, que se trouvaient la plupart des victimes, ont précisé plusieurs témoins. L'accident s'est produit sur une petite plaine, entre des collines, près du parc national de Tsavo ouest, à 300 km au sud-est de Nairobi. (AFP)

ISRAËL Yitzhak Shamir quitte le Likoud

L'ancien premier ministre israélien Yitzhak Shamir a démissionné du Likoud, parti dont il était l'un des fondateurs, pour rejoindre les rangs d'un nouveau bloc d'opposition, réuni autour d'un autre transfuge du Likoud, Benny Begin. Le Héroul «est plus proche de mes opinions», a déclaré M. Shamir à l'Associated Press. Benny Begin, fils de l'ex-premier ministre décédé Menachem Begin, se présente contre le sortant Benyamin Nétanyahu aux élections du 17 mai. Si M. Shamir ne s'est jamais prononcé publiquement contre la politique de l'actuel premier ministre, Benny Begin lui l'a accusé de trahir l'idéologie des fondateurs du Likoud, qui ont toujours refusé de céder un centimètre carré de la terre d'Israël. (AP)

ÉTATS-UNIS Jackson renonce à la présidence

Le révérend Jesse Jackson, un des principaux leaders de la communauté noire américaine, a renoncé à se porter candidat une autre fois à la Maison-Blanche, dans un communiqué publié hier.

Jesse Jackson, 57 ans, indique «qu'après avoir beaucoup réfléchi et prié», il a «décidé de ne pas se porter candidat à la nomination du Parti démocrate pour l'an 2000». Jesse Jackson veut notamment concentrer ses efforts sur l'économique plutôt que le politique. Jesse Jackson s'était déjà porté candidat à la nomination du Parti démocrate en 1984 et en 1988. Le révérend continue de militer pour les droits civiques au sein de son organisation, la «Rainbow Coalition», et est également envoyé spécial du président Bill Clinton pour la promotion de la démocratie en Afrique. Le vice-président Al Gore est actuellement favori du Parti démocrate. (AFP)

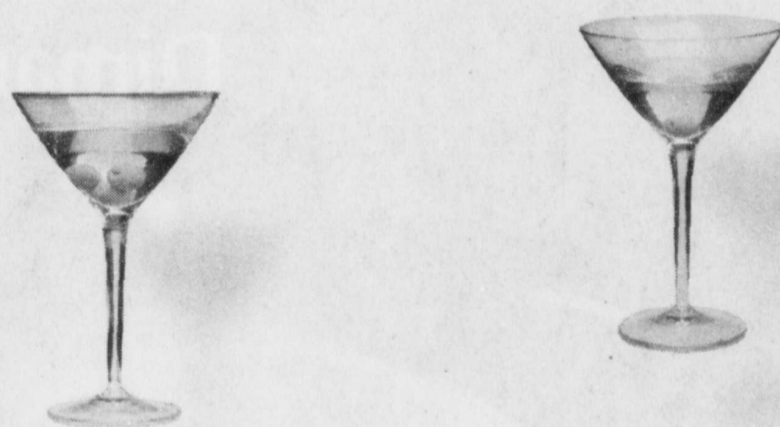
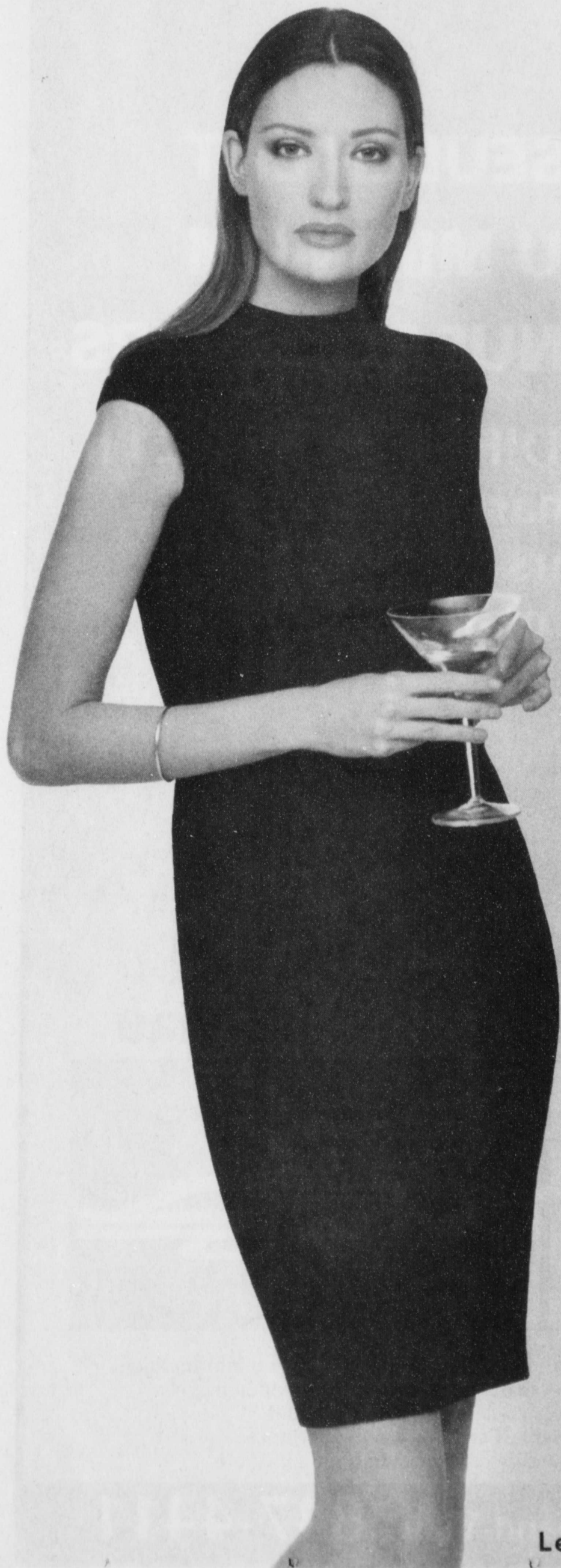
piers. Compte tenu des conditions extrêmement difficiles sur place, la confusion prévalait toujours en fin de journée sur les causes de l'incendie. Apparemment, un camion immatriculé en Belgique et contenant plusieurs tonnes de farine et de margarine —deux matières qui se consomment lentement en dégageant beaucoup de chaleur et de fumée— a pris feu. L'incendie a provoqué une véritable fournaise dans le tunnel, la chaleur s'élevant à 120 degrés Celsius à un km du feu. Long de 1,5 km, le tunnel du Mont-Blanc est l'une des plus importantes voies de traversée des Alpes. (AFP)

AFRIQUE DU SUD Six ans de prison pour Allan Boesak

Le pasteur Allan Boesak, héros déchu de la lutte antiapartheid à causes de multiples scandales, a été condamné hier au Cap à six ans de prison pour vol de fonds destinés aux victimes de l'apartheid. Le juge a rejeté les arguments de la défense selon lesquels la cour devait faire preuve de clémence envers leur client en raison de sa contribution à la lutte contre l'apartheid. «Rien dans la loi ne saurait justifier (une telle clémence) envers une personne qui a fait beaucoup de bien au pays», a-t-il dit (AFP)

FRANCE Feu dans le tunnel du Mont-Blanc

Un gigantesque incendie, provoqué par un camion qui s'est embrasé pour des causes encore indéterminées, s'est déclaré hier au milieu du tunnel du Mont-Blanc, qui relie la France à l'Italie, faisant quatre morts et 27 blessés. Outre un pompier français décédé, les corps de trois personnes ont ensuite été découverts sur une zone de 300 m. autour du camion incendié. La zone de l'incendie demeurait inaccessible hier soir, la fumée toujours épaisse empêchant la progression des pom-



PLACE
SteFoy

Le monde s'efface devant celles qui sont uniques

A M E U B L E M E N T S
TANGUAY

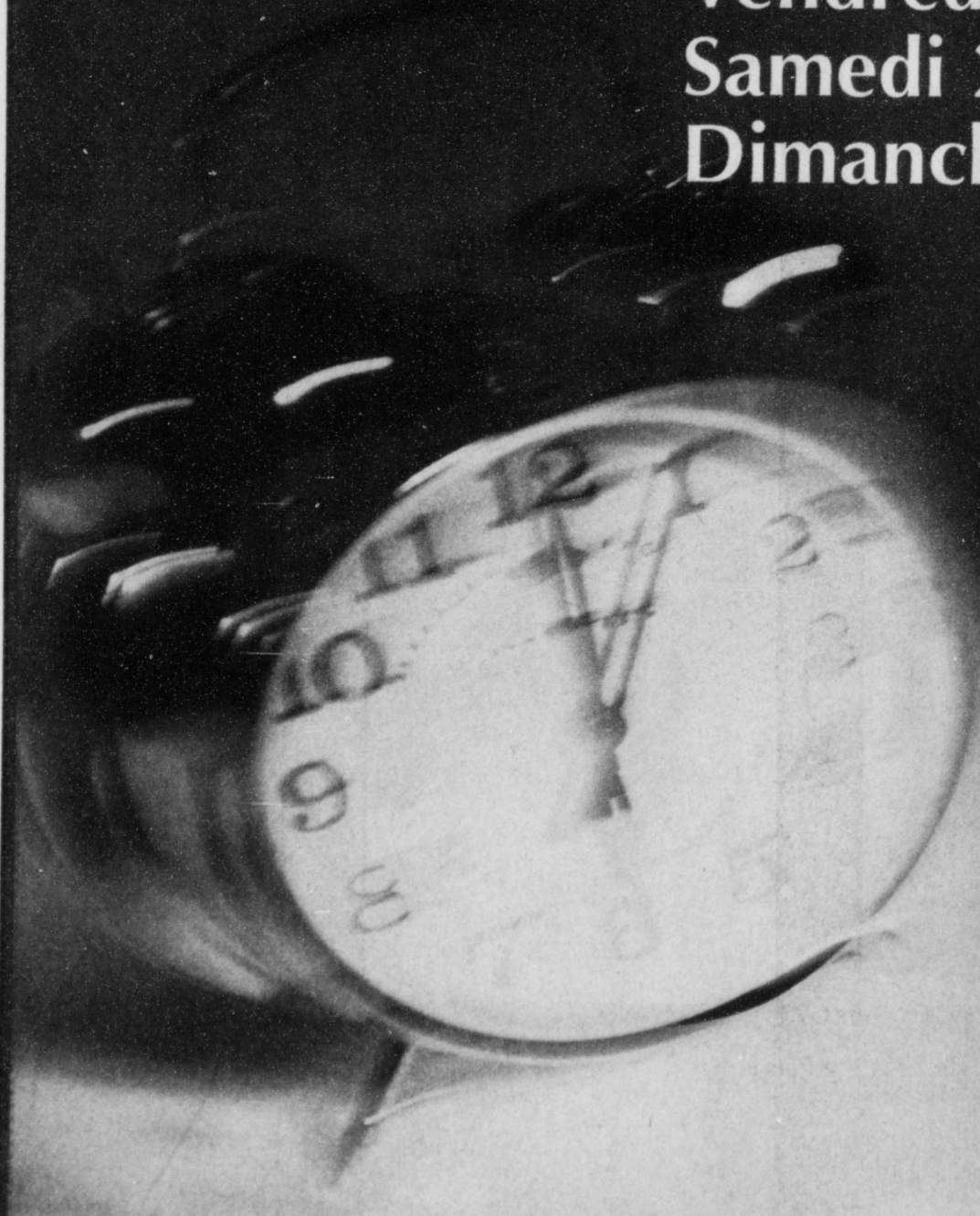
VENTE D'ENTREPÔT



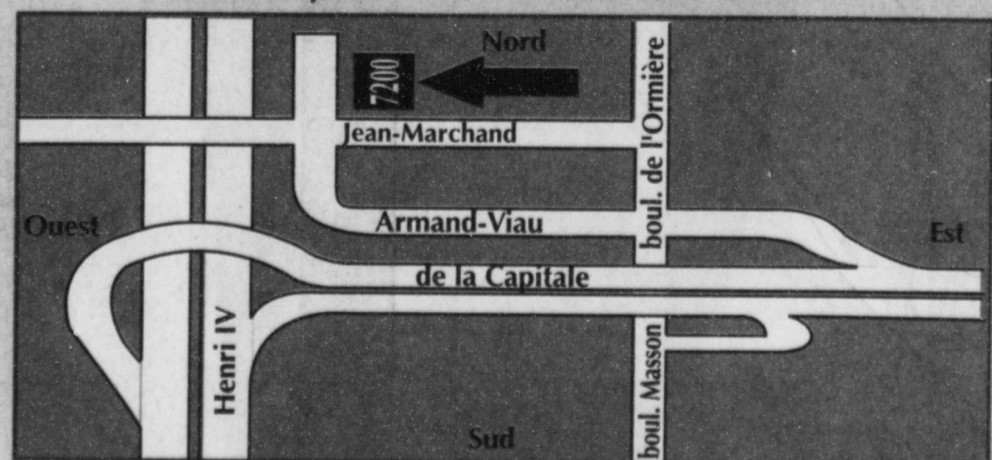
**36 HEURES
 TANGUAY**

- ✓ **À NOTRE ENTREPÔT SEULEMENT**
- ✓ **DES PRIX RÉDUITS AU MINIMUM**
- ✓ **DES RABAIS DES MANUFACTURIERS**

DÈS AUJOURD'HUI de 9 h à 21 h
Vendredi 26 mars 9 h à 21 h
Samedi 27 mars 9 h à 17 h
Dimanche 28 mars 9 h à 17 h



À notre entrepôt
SEULEMENT
7200, Armand-Viau



Les 36 HEURES TANGUAY, c'est une liquidation de meubles, d'électroménagers, d'électronique et d'informatique :
 échantillons de plancher, meubles en montre ou de fin de série et marchandise légèrement endommagée.
 Les prix sont réduits au minimum et très souvent laissés au-dessous du prix coûtant.
 Tout sera vendu sur la base du premier arrivé, premier servi. Cartes de crédit acceptées.
 Ça se passe uniquement à notre entrepôt et toute la marchandise est pour livraison immédiate.

7200, Armand-Viau, Parc Armand-Viau 847-4411